



# Athanase d'Alexandrie : Un théologien amoureux du Logos incarné

19 janvier 2004

<b>I. LE MILIEU POLITIQUE ET RELIGIEUX</b>	<b>3</b>
1. MILIEU HISTORIQUE	3
2. MILIEU POLITIQUE	4
3. MILIEU RELIGIEUX	9
<b>II. ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES</b>	<b>12</b>
1. JUSQU'À L'ÉPISCOPAT	12
2. UN ÉPISCOPAT MOUVEMENTÉ	14
3. UNE FIN DE VIE TRANQUILLE	18
<b>III. L'ŒUVRE D'ATHANASE D'ALEXANDRIE</b>	<b>20</b>
Écrits apologétiques et dogmatiques	20
Écrits exégétiques et ascétiques	22
<b>IV. ÉLÉMENTS DE THÉOLOGIE ATHANASIENNE</b>	<b>24</b>
1. LE PÈRE	25
2. LE FILS	29
a. L'éternité du Fils	29
b. Motifs de l'incarnation	31
c. Le Fils consubstantiel au Père	32
3. L'ESPRIT-SAINT	35
4. LA TRINITÉ	38
<b>CONCLUSION</b>	<b>41</b>

Athanase d'Alexandrie est un personnage incontournable tant pour l'historien de l'Église que pour l'historien des dogmes. Né à Alexandrie à la fin du III<sup>e</sup> siècle, il monte sur le siège épiscopal de sa propre ville en 328 alors qu'il n'a pas encore l'âge de 30 ans. Son élection à la plus haute charge ecclésiastique d'Égypte l'entraîne dans un combat sans issue avec les mélétiens<sup>1</sup>. Sur le plan doctrinal, Athanase se remarque par « l'orthodoxie » héritée d'Alexandre, son prédécesseur, et des grands noms de « l'École d'Alexandrie », Denys, Clément et Origène.

Après la défaite du vieux prêtre Arius, que les plus anciennes sources décrivent comme un personnage ascétique et un prédicateur vénérable à Alexandrie<sup>2</sup>, Athanase s'oppose à la doctrine théologique que confessait celui-ci : la négation de la divinité du Logos de Dieu incarné. Dès la fin du concile de Nicée (325), Athanase manifeste un dynamisme particulier pour défendre la foi signée par les pères conciliaires à Nicée. Cependant, le rôle stupéfiant qu'il joue dans l'Empire chrétien — dirigé par Constantin et ses fils, de 324 à 361 —, l'amène à s'impliquer, contre sa volonté, dans une agitation politique et religieuse sans précédent. Peu de personnages ont été l'objet de tant de haine, au point de subir cinq exils sous autant d'empereurs, cumulant au passage plus de 17 ans hors de son siège épiscopal, et en même temps le sujet de l'amitié indéfectible des fidèles d'Alexandrie après chacun de ses retours à sa charge.

À travers ses écrits, Athanase exprime de fortes convictions qui s'opposent à la politique impériale et à la théologie d'Arius. Il crée un langage théologique propre, intentionnellement non technique, afin de partager avec ses fidèles la foi commune de l'Église et de les convaincre de rester unis à leur évêque. En traitant du mystère de l'Incarnation, l'évêque veut rester fidèle aux formulations traditionnelles de l'Église et aux données de la Révélation. Par le biais de sa pensée théologique, c'est cet évêque passionné du Christ — Logos de Dieu fait chair —, et de la vérité que nous nous proposons de découvrir dans les pages de ce cours.

---

<sup>1</sup> A. MARTIN, « Athanase et les mélétiens (325-335) », dans *Politique et théologie chez Athanase d'Alexandrie*, Actes du colloque tenu à Chantilly 23-25 septembre 1973, édités par Ch. Kannengiesser, Paris, Beauchesne 1974, p. 31-61.

<sup>2</sup> CH. KANNENGIESSER, « Alexander and Arius of Alexandria : the Last Ante-Nicene Theologians », dans *Arius and Athanasius : Two Alexandrian Theologians*, Hampshire, Variorum 1991, p. 391-403.

# I. LE MILIEU POLITIQUE ET RELIGIEUX

## 1. Milieu historique

Au IV<sup>e</sup> siècle, les chrétiens sortent de la quasi-clandestinité dans laquelle ils se tenaient. La religion chrétienne change de statut au sein de l'État : de persécutée elle devient reconnue. Sur le plan politique, l'arrivée au pouvoir de Constantin signifie la paix et l'unification de l'Occident et de l'Orient. Sur le plan religieux, la doctrine arienne connaît un grand succès et marque le siècle. Soulignons que les historiens se sont attardés à étudier ce siècle sans jamais arriver à en explorer toutes les facettes et les enjeux politiques et religieux<sup>3</sup>.

Après les persécutions de Dèce, en 250-251, de Valérien, en 257-260, et de Dioclétien, en 303-305, l'Église chrétienne jouit de ce que les historiens ont coutume d'appeler « la petite Paix de l'Église »<sup>4</sup>. Les communautés chrétiennes peuvent manifester leur foi, sortir des catacombes pour bâtir des églises. Les chrétiens deviennent de plus en plus nombreux. Un élan missionnaire se développe et l'évangélisation dépasse vite les frontières de l'Empire romain. Peu à peu, la religion chrétienne s'infiltré aussi dans les classes élevées de la société. Le christianisme cesse d'être uniquement, ou principalement, la religion des classes méprisées ou défavorisées, c'est-à-dire des enfants, des femmes, des esclaves et des pauvres<sup>5</sup>. Cependant, du point de vue spirituel, la paix dont jouit l'Église et l'absence de menaces de persécution amoindrissent la qualité des nouveaux baptisés. Par ailleurs, la ferveur de l'Église primitive, « l'Église des Saints »<sup>6</sup>, a disparu et le témoignage des *Actes des Apôtres* (2, 42-47) devient un idéal lointain pour toute communauté chrétienne. Le paganisme reste toujours la religion d'État. D'ailleurs, un culte rendu au souverain empereur se développe. Lui, un simple « homme de chair et de sang », est adoré comme un « dieu » dont il est le reflet.

Cette paix ne dure pas longtemps. L'arrivée au pouvoir de Dioclétien, en 285, change la donne. Sur le plan religieux, l'empereur reste attaché à la religion païenne de l'ancienne Rome. De cet attachement à la tradition et de sa passion pour l'unité de l'Empire naît un conflit avec la religion chrétienne. Après vingt ans de règne,

---

<sup>3</sup> Tous les manuels d'histoire de l'Église consacrent d'abondantes pages au IV<sup>e</sup> siècle.

<sup>4</sup> P. CHRISTOPHE, *L'Église dans l'histoire des hommes*, Droguet-Arden, Paris 1982-1983, p. 73.

<sup>5</sup> J. DANIELOU, *Nouvelle histoire de l'Église*, t. 1, Seuil, Paris 1963, p. 264-267.

<sup>6</sup> J. DANIELOU, *idem*, o. c., p. 269-270.

Dioclétien impose graduellement des restrictions aux chrétiens. Celle-ci culminent dans les édits de 303-304 :

- Le **premier** interdit tout culte chrétien et ordonne la confiscation des livres et vases sacrés, la destruction des églises et l'exclusion des chrétiens des fonctions publiques ;
- Le **deuxième** ordonne l'arrestation des chefs des Églises ;
- Le **troisième** enjoint la libération des prisonniers qui sacrifient à l'empereur ;
- Le **quatrième** oblige tous les habitants de l'Empire à sacrifier aux dieux païens sous la menace des pires supplices, ou d'une mort souvent cruelle<sup>7</sup>.

La logique d'un système impérial totalitaire explique cette progression de la persécution. Tout ordre émanant de l'empereur, peu importe sa nature, est considéré comme venant du pouvoir divin. Toute résistance est en conséquence considérée comme une trahison et une impiété dont le châtement est la mort. La persécution, par sa gravité et sa violence, a profondément affecté la vie de l'Église. L'Église d'Orient est celle qui a souffert le plus à cause de ses souverains hostiles au christianisme. Après l'abdication de Dioclétien en 305, Galère lui succède et, dans les dernières années de sa vie, 310-311, la persécution prend un caractère de propagande : organisation de manifestations spontanées, choix de textes scolaires blasphématoires à l'égard de Jésus de Nazareth<sup>8</sup>.

Malgré cette violence et ces « méthodes draconiennes », Galère reconnaît l'échec de sa politique devant l'héroïcité des chrétiens qui, au milieu des plus cruelles violences, témoignent d'une espérance et d'une charité encore plus grandes envers les bourreaux. C'est pourquoi, il promulgue en 311 un édit de tolérance où il déplore « la folie des chrétiens qui préfèrent le martyre au lieu de revenir à la religion païenne ». En 312, Maximin Daïa revient à la tolérance et rétablit la paix religieuse<sup>9</sup>.

## 2. Milieu politique

La montée au pouvoir de Constantin aboutit à l'*Édit de Milan* de 313. D'abord païen, mais d'un paganisme tolérant, Constantin se convertit au christianisme sans pour autant se faire baptiser tout de suite. Selon la coutume de l'époque, il retarde le baptême jusqu'à la veille de sa mort. Après la fameuse victoire au pont Milvius contre Maxence, en 312, et la sentence de Milan, en 313, les chrétiens gagnent la pleine liberté de culte, et récupèrent tous leurs biens confisqués. Une nouvelle ère s'ouvre pour

---

<sup>7</sup> J. DANIÉLOU, *idem*, o. c., p. 276-279.

<sup>8</sup> P. CHRISTOPHE, *L'Église dans l'histoire des hommes*, o. c., p. 80-83.

<sup>9</sup> L. PIETRI, « L'édit de tolérance de Galère (311) et les derniers feux de la persécution en Orient », dans

l'Église : la réflexion théologique, l'art et la liturgie pourront se développer grâce à cette paix. Une lettre est adressée par Constantin au gouverneur. Elle concerne le rétablissement de l'Église et les pleins droits des chrétiens de pratiquer leur culte :

Moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, réunis heureusement à Milan pour discuter de tous les problèmes relatifs à la sécurité et au bien public, nous avons cru devoir régler en premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer, selon nous, le bien de la majorité, celles sur lesquelles repose le respect de la divinité, c'est-à-dire, donner aux chrétiens comme à tous, la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité.

C'est pourquoi nous avons cru, dans un dessein salutaire et très droit, devoir prendre la décision de ne refuser cette possibilité à quiconque, qu'il ait attaché son âme à la religion des chrétiens ou à celle qu'il croit lui convenir le mieux, afin que la divinité suprême, à qui nous rendons un hommage spontané, puisse nous témoigner en toutes choses sa faveur et sa bienveillance coutumières. [...]

Nous avons cru devoir porter à la connaissance de Ta Sollicitude ces décisions dans toute leur étendue, pour que tu saches bien que nous avons accordé aux dits chrétiens la permission pleine et entière de pratiquer leur religion<sup>10</sup>.

Cette décision accorde aux chrétiens la permission pleine et entière de pratiquer leur religion<sup>11</sup>. De plus, l'empereur pose des gestes en faveur du christianisme : il crée des conditions politiques, juridiques et économiques avantageant l'Église et favorise la conversion d'un plus grand nombre au christianisme. Constantin est de plus en plus persuadé qu'il n'y a pas de protecteur plus grand que le Dieu des chrétiens. C'est pourquoi sa politique en faveur du christianisme va en s'accroissant jusqu'à la fin de son règne<sup>12</sup>. Il est d'ailleurs l'instigateur de l'assemblée de Nicée (325), premier concile œcuménique reconnu par l'Église. Peu à peu apparaissent les premiers symboles chrétiens sur les monnaies, et les dernières figurations païennes disparaissent à partir de 323. L'Église jouit d'un statut juridique privilégié. Les sentences du tribunal ecclésiastique sont reconnues valides par l'État. Les lieux de culte se multiplient. Un nouveau type architectural voit le jour, la basilique<sup>13</sup>. Très vite, Rome se voit enrichie de magnifiques édifices : les basiliques du Latran, de Saint-Pierre au Vatican, des Apôtres. À Jérusalem s'élève le magnifique édifice du Saint Sépulcre et, à Constantinople, plusieurs églises sont construites, dont l'église des Douze Apôtres, à l'intérieur de laquelle Constantin prépare sa sépulture<sup>14</sup>.

---

Histoire du christianisme des origines à nos jours, t. 2, dir. Ch. et L. Pietri, Desclée, Paris 1995, p. 182-187.

<sup>10</sup> Ce passage de l'« Édit de Milan » est cité par LACTANCE, De la mort des persécuteurs 48, SC 39 bis, Cerf, Paris 1954, p. 132-133.

<sup>11</sup> P. MARAVAL, Le christianisme de Constantin à la conquête arabe, PUF, Paris 1997, p. 6.

<sup>12</sup> CH. ET L. PIETRI, Histoire du christianisme des origines à nos jours, o. c., p. 191.

<sup>13</sup> La basilique est un bâtiment où se réunit la cour impériale. L'architecture suit un plan rectangulaire divisé en nefs par des colonnades avec une abside au fond.

<sup>14</sup> P. CHRISTOPHE, L'Église dans l'histoire des hommes, o. c., p. 106-107.

La liberté religieuse s'étend davantage. Pour la première fois, des chrétiens accèdent aux plus hautes charges de l'État : consulat, préfecture de Rome, préfecture du prétoire, etc. Les cultes païens se réduisent et les pratiques magiques sont interdites, de même que les sacrifices sanglants lors des anniversaires impériaux. La démolition des premiers temples païens a lieu sous le prétexte que des cultes immoraux s'y produisent. Les conversions au christianisme se font en masse<sup>15</sup>. Il est possible à partir de ce moment de parler véritablement de la « Paix de l'Église ». En somme, l'Empire tend de plus en plus à devenir chrétien.

Malgré sa politique religieuse, sa protection des chrétiens et son souci de l'unité de la foi, garante de l'unité de l'Empire, Constantin se laisse convaincre par la rhétorique et la doctrine d'Arius. Après l'avoir d'abord excommunié et exilé hors d'Alexandrie, l'empereur exigera par la suite qu'Athanase le réintègre dans la grande Église :

Ma volonté est que tu laisses l'accès de l'Église libre à tous ceux qui veulent entrer. Si j'apprends que tu empêches quelqu'un de s'unir à l'assemblée et que tu fermes les portes, je te ferai déposer et transporter loin de ton siège<sup>16</sup>.

Ce va-et-vient tantôt arien, tantôt nicéen devient de plus en plus visible sous les successeurs de Constantin. Les sentiments partagés des empereurs par rapport à la foi chrétienne se manifestent dans les positions et les mesures qu'ils prennent en faveur de la foi de Nicée ou contre elle. Par exemple, Constant et Constance II, les fils de Constantin, ainsi que leurs successeurs immédiats sur le trône, sont élevés dans la foi chrétienne, mais ils restent catéchumènes jusqu'à la fin de leur vie. La doctrine d'Arius convainc Constance II qui poursuit la politique religieuse unificatrice de son père : « l'unité de croyance est la garantie de l'unité politique »<sup>17</sup>. Il commence ainsi à persécuter les nicéens, c'est-à-dire les partisans de l'ἁποσύστασις, de la consubstantialité du Fils avec le Père. Les évêques d'Alexandrie, de Constantinople et d'Ancyre, fidèles à Nicée, subissent des exils et des mauvais traitements, tandis que ceux de Nicomédie, de Césarée de Palestine, d'Antioche, partisans de la doctrine arienne, sont privilégiés<sup>18</sup>. Et c'est ainsi que Constance II sera baptisé, quelques jours avant sa mort, par l'évêque d'Antioche, arien convaincu.

Après Constance II, c'est le neveu de Constantin, Julien, qui accède au pouvoir. Sa position religieuse diffère complètement de celle de son prédécesseur. Au début de son

---

<sup>15</sup>P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 10-11.

<sup>16</sup>P. PEETERS, « Comment saint Athanase s'enfuit de Tyr en 335 », dans *Recherches d'histoire et de philologie orientales*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1959, p. 236.

<sup>17</sup>A. ROCHER, dans HILAIRE DE POITIERS, *Contre Constance*, SC 334, Cerf, Paris 1987, p. 10.

règne, il s'attache aux nicéens et toutes les mesures prises contre eux sont révoquées. Les évêques exilés peuvent regagner leurs sièges<sup>19</sup>, tandis que les ariens sont écartés des leurs. Le retour d'Athanase d'Alexandrie, d'Hilaire de Poitiers, d'Eusèbe de Verceil et de Lucifer de Cagliari contribue au rétablissement de la foi nicéenne. Un concile, que Rufin nomme le « concile des confesseurs »<sup>20</sup>, se réunit à Alexandrie sous la présidence d'Athanase dans un but de réconciliation. Les évêques assemblés sont prêts à réadmettre dans la communion de l'Église tous ceux qui confesseront la foi de Nicée. Julien manifeste d'abord une certaine réserve à l'égard du paganisme, mais son attitude change par la suite. Il déclare ouvertement son attrait pour le paganisme et finit par interdire d'enseignement les maîtres chrétiens : « Je trouve absurde que celui qui commente leurs ouvrages [les livres des auteurs païens] méprise les dieux qu'ils ont honorés »<sup>21</sup>. Son traité *Contre les Galiléens*<sup>22</sup> et les lois antichrétiennes qu'il promulgue, révèlent son hostilité à l'égard des chrétiens. Sa politique religieuse s'arrête au mois de juin 363 puisque lors d'une bataille contre les Perses, il est blessé mortellement par un coup de lance.

Son successeur, Jovien, qui ne règne que quelques mois, se montre plutôt tolérant envers le christianisme. Toutefois, il ne veut pas entrer dans ses querelles internes. Un philosophe païen, Thémistios, le loue en ces termes : « La loi de Dieu, qui est aussi la tienne [...], confère à l'âme de chacun le privilège de choisir sa voie vers la piété »<sup>23</sup>. C'est à Jovien qu'Athanase écrit pour lui demander la permission de rentrer à Alexandrie, ce qui met fin à son troisième exil. Revenu sur son siège, Athanase rédige le *De decretis Nicaenae synodi*<sup>24</sup> en collaboration avec d'autres évêques nicéens. C'est un commentaire, pour l'empereur, de la foi signée au concile de Nicée. Celui-ci se montre intéressé par les explications relatives à la signification du mot ὁμοούσιος. Athanase explicite ce mot dans la perspective de Nicée : le Fils est engendré de la substance du Père et il lui est semblable selon la substance<sup>25</sup>. Mais la mort brusque de Jovien met fin à ses efforts de comprendre et de défendre cette foi.

---

<sup>18</sup>A. ROCHER, id., p. 11-12.

<sup>19</sup>P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 13.

<sup>20</sup>RUFIN D'AQUILÉE, HE 1, 29.

<sup>21</sup>JULIEN, Lettre 42, citée par P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 15.

<sup>22</sup>J. FLAMANT et CH. PIETRI, « L'échec du système constantinien : Julien dit l'Apostat (361-363) », dans *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, o. c., p. 344-346.

<sup>23</sup>THÉMISTIOS, Discours V, 67b – 70c, cité par P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 16.

<sup>24</sup>ATHANASE D'ALEXANDRIE, *De decretis Nicaenae synodi*, (PG 25, 416-476), H.G. OPITZ, *Athanasius Werke II*, 1, Berlin, 1935-1941, p. 1-45.

<sup>25</sup>CH. PIETRI, « L'établissement de l'Église sous Théodose », dans *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, o. c., p. 362-363.

Après Jovien, c'est Valentinien qui prend le pouvoir en Occident et Valens en Orient. Au début de leur règne, ils se montrent plutôt favorables à l'Église, tolérants aussi envers le paganisme, et promulguent des lois en faveur de la liberté du culte<sup>26</sup>. Petit à petit, une divergence d'opinion entre les deux empereurs apparaît quant au christianisme. En Occident, Valentinien considère que les affaires chrétiennes doivent être jugées par les évêques, tandis qu'en Orient, Valens, baptisé par un arien homéen<sup>27</sup>, commence à persécuter sévèrement les confesseurs nicéens. C'est ainsi qu'il renvoie au désert tous les exilés de l'année 360 amnistiés par Julien. Il se fait fort d'avoir des idées théologiques, celles qu'on propageait dans la doctrine arienne, et qu'il pourrait les utiliser pour unifier l'Empire (l'unification de la croyance garantissant l'unification de l'Empire). Tandis que Valentinien se glorifie dans l'une de ses lois d'avoir laissé à chacun « la libre faculté de culte auquel il est attaché »<sup>28</sup>, Valens est violemment taxé de laxisme à l'égard des païens par l'historien chrétien Théodoret de Cyr.

Les premières années du règne de Gratien, fils de Valentinien et son successeur en Occident, sont caractérisées par une politique religieuse tolérante, semblable à celle pratiquée par son père. Gratien considère que les affaires religieuses sont du ressort des évêques. Cependant, il est un chrétien pieux, « plus pieux qu'il n'était utile à l'État »<sup>29</sup>. En janvier 379, il proclame que Théodose, un général d'origine espagnole, gouvernera l'Orient. Ensemble, ils prennent le parti d'appeler la « vraie foi » la foi catholique qui a été énoncée à Nicée. Cette politique religieuse s'oppose à l'arianisme, au manichéisme, au donatisme et à l'apollinarisme<sup>30</sup>. La tolérance envers les païens diminue dans les lois impériales : interdiction de tout sacrifice, interdiction de visites des temples, interdiction de rendre des hommages aux idoles. La victoire remportée en septembre 394, à la Rivière Froide, par Théodose, marque le triomphe définitif du christianisme sur le paganisme. La foi de Nicée gagne du terrain, jusqu'à devenir la religion de l'État. La longue lutte entre les ariens et les nicéens s'achève sous Théodose. L'empire connaît désormais la paix religieuse. La proclamation de la foi nicéenne comme religion officielle de l'État est le fruit de nombreux débats théologiques et politiques antérieurs. Cependant, aux avantages dont bénéficie l'Église se joignent aussi quelques inconvénients : le développement du « césaropapisme », cette tendance du pouvoir civil à

---

<sup>26</sup> P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 17.

<sup>27</sup> Les homéens sont des ariens modérés. Les formules utilisées pour expliquer leur doctrine restent assez vagues. Ils disent que le Fils est « semblable au Père ».

<sup>28</sup> CH. PIETRI, « L'établissement de l'Église sous Théodose », dans *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, o. c., p. 400.

<sup>29</sup> RUFIN D'AQUILÉE, HE, II, 13.

<sup>30</sup> P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 19.



régler les questions d'ordre religieux ; l'existence d'un certain « servilisme », le fait que les évêques doivent se soumettre aux ordres de la cour ; et l'expansion du « libéralisme doctrinal », qui est une conséquence des deux inconvénients précédents. Seules quelques voix, celle d'Athanase en Orient, celle d'Ambroise en Occident, affirmeront hautement l'indépendance de l'Église et du spirituel<sup>31</sup> par rapport à la politique.

### 3. Milieu religieux

Si le IV<sup>e</sup> siècle est habituellement appelé « l'âge d'or de la patristique », il est aussi le siècle où, grâce à la liberté religieuse et à la paix constantinienne, de nombreux courants théologiques se propagent dans l'Église. Les querelles christologiques et la division que celles-ci ont provoquée dans l'Empire et dans l'Église en sont une conséquence. En fonction du pouvoir en place, les communautés qui jouissent de la protection impériale sont celles qui professent une doctrine proche de celle de Nicée, ou, à l'inverse, proche de celle d'Arius. Au début du IV<sup>e</sup> siècle se pose dès lors la question de la « pureté originelle de la prédication chrétienne, assurée par la fidélité des Apôtres à l'enseignement de Jésus »<sup>32</sup>. Aux siècles précédents, les Pères apologistes défendaient ce qu'ils croyaient être la vraie doctrine transmise par les Apôtres et qu'ils avaient reçue de la bouche même de Jésus<sup>33</sup>.

Sur le plan religieux, le IV<sup>e</sup> siècle foisonne de débats doctrinaux qui ont permis à l'Église de fixer, en des formules, la foi qui fera l'unité entre les chrétiens. Ces discussions théologiques ont abouti, lors des conciles et des synodes, à des « exposés de foi »<sup>34</sup>, à des formules approuvées, opposées à des formules condamnées. Après le Concile de Nicée plusieurs synodes et rencontres de chefs ecclésiastiques ont lieu à travers l'Empire. En 335, un synode se réunit à Tyr où le « cas d'Arius » est réexaminé. Constantin accepte le prêtre exilé dans la communion de l'Église et fait prendre à Athanase, pour la première fois, la route de l'exil. Malheureusement, Arius meurt en cours de route, en 336, sans avoir la joie de goûter le fruit de la réconciliation que lui

---

<sup>31</sup> Voir A. MARTIN, Athanase d'Alexandrie et l'Église d'Égypte au IV<sup>e</sup> siècle (328-373), « Collection de l'École française de Rome » 216, École française de Rome, Rome 1985 (= Athanase d'Alexandrie). L'auteur présente le travail et l'influence du « patriarche d'Égypte » dans l'Église de son temps.

<sup>32</sup> A. LE BOULLUEC, « Hétérodoxie et orthodoxie » dans Histoire du christianisme des origines à nos jours, o. c., t. 1, p. 267.

<sup>33</sup> À cette époque, on parle peu d'hérésie. Progressivement on voit se définir, une « orthodoxie », opinion droite, opposée à des « hérésies » (terme qui au début signifiait un choix, puis une certaine manière de penser pour devenir enfin un terme péjoratif qualifiant toute doctrine contraire à l'orthodoxie). L'exemple est l'ouvrage de JUSTIN, Traité contre les hérésies (Cf. A. LEBOULLUEC, art. c., p. 268-269).

avait accordée l'empereur<sup>35</sup>. Un autre concile se tient à Arles (353) où le « dossier d'Athanase » est examiné sous l'égide de l'empereur arien, Constance II. Athanase est poursuivi pour trahison et pour avoir semé la discorde entre Constant et Constance<sup>36</sup>. Il est aussi accusé d'avoir célébré la liturgie dans une église qui n'était pas encore consacrée<sup>37</sup>. En 357, un concile se réunit à Sirmium afin de proclamer une nouvelle formule de foi éliminant l'ὁμοούσιος et l'ὁμοιούσιος, parce que ces termes sont inconnus de l'Écriture. En 359, une seconde formulation est signée à Sirmium, qu'on appelle le « credo daté », une sorte de compromis entre les promoteurs du symbole de 357 et les partisans de Basile de Césarée. Deux autres formules seront définies dans cette ville. Une autre assemblée a lieu à Rimini, en Occident. Constance influence fortement ce concile afin de donner la victoire aux homéens : le Fils est semblable au Père, mais en aucun cas il ne peut lui être consubstantiel. Constance II réunit un autre synode à Séleucie. Celui-ci condamne, une fois pour toutes, l'homousios nicéen, mettant provisoirement fin à une querelle qui déchire l'Église et l'Empire depuis plus de trois décennies<sup>38</sup>. Cette victoire, l'empereur veut la faire reconnaître en réunissant, en 360, un concile dans la capitale même de l'Empire, Constantinople. La formule de Rimini est reprise, retouchée et imposée à toute l'Église. Les opposants sont condamnés et l'arianisme atteint son apogée. Les vainqueurs se partagent les sièges épiscopaux de Nicomédie, de Tarse, de Laodicée et d'Ancyre.

L'arrivée au pouvoir de Théodose change toutefois complètement la situation religieuse de l'Empire. Il fait revenir sur leurs sièges les évêques nicéens, et pense déjà à réunir un concile œcuménique afin de régler toutes les querelles suscitées par les ariens. Il convoque tous les évêques à Constantinople en 380-381. Son souci d'unité s'impose aux évêques venus des quatre coins de l'Empire. La fidélité à la foi nicéenne et son désir d'en finir avec les divisions théologiques sont appréciés par les participants. Les Pères conciliaires rappellent que les trois hypostases du Père, du Fils et de l'Esprit doivent recevoir la même adoration et même gloire au sein d'une unique οὐσία divine. Désormais, l'arianisme est totalement vaincu et les partisans sont exilés. Ambroise de Milan

---

<sup>34</sup>P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 295.

<sup>35</sup>J. LIÉBAERT, *Les Pères de l'Église*, vol. 1, Desclée, Paris 1986, p. 160-161.

<sup>36</sup>ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Apologie à l'empereur Constance. Apologie pour sa fuite*, 2, 6 et 11, SC 56, Cerf, Paris 1958, p. 167.

<sup>37</sup>Il s'agit du « Caesareum d'Alexandrie » dont la construction était inachevée par l'ordre de Constance, mais qu'Athanase utilise pour célébrer avec tout son peuple la fête de Pâques. (cf. A. MARTIN, *Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 721).

<sup>38</sup>Cf. P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, o. c., p. 326-327 et CH. et L. PIETRI, o. c., t. 2, p. 330-332.

réunit à Aquilée, en 381, un concile occidental pour célébrer cette victoire. Les ariens occidentaux sont exilés et Ambroise se réserve le droit de réorganiser la hiérarchie ecclésiastique occidentale.

En Afrique du Nord, le donatisme gagne du terrain. Cette doctrine trouve un ardent défenseur en la personne de Parménien, évêque de Carthage. Ce dernier récrimine contre la communauté qui se dit catholique. Il accuse celle-ci d'être la seule responsable du schisme produit. Par conséquent, il lui dénie le droit de s'appeler chrétienne<sup>39</sup>. Selon les donatistes, seuls les justes et les saints sont les vrais membres de l'Église visible. D'où leur théorie que seuls ces justes peuvent administrer les sacrements de l'Église. En Afrique latine, il n'y a qu'Augustin qui a fait face aux évêques donatistes en démontrant que la grâce de Dieu prime toujours sur l'agir du ministre, car celui qui administre les sacrements, c'est le Christ lui-même dans la personne du ministre<sup>40</sup>.

Vers la fin de la vie d'Athanase, surgira une autre dispute théologique liée à Apollinaire, évêque de Laodicée et à sa doctrine sur la divinité du Christ. Fidèle à la foi de Nicée, cet évêque veut défendre la divinité du Logos dans son incarnation. Dans le prolongement de la christologie nicéenne, Apollinaire se donne comme objectif de répondre à la question : « comment le Fils de Dieu, la deuxième personne de la Trinité, s'unit-elle à l'homme Jésus de façon à constituer une véritable unité et non pas deux fils séparés, le Fils de Dieu et le Fils de l'homme ? »<sup>41</sup> En répondant à cette question, l'évêque de Laodicée veut éviter les deux « erreurs » qui sont selon lui la christologie de la séparation, telle qu'elle est proclamée par Paul de Samosate, et la christologie adoptianiste, qui considère Jésus comme un simple homme élevé au rang de Fils de Dieu par grâce.

Si [...] quelqu'un [...] enseigne que le Fils de Dieu est un autre, aux côtés de l'homme né de Marie, qu'il est élevé au rang de Fils par grâce, si bien qu'il y a deux fils, un Fils de Dieu par nature, celui né de Dieu, et un Fils de Dieu par grâce, l'homme né de Marie [...] celui-là l'Église catholique le maudit<sup>42</sup>.

---

<sup>39</sup>A. PINCHERLE, « L'ecclesiologia nelle controversie donatista », dans *Ricerche religiose*, 1, 1925, p. 35-55.

<sup>40</sup>Saint Augustin formulera cette maxime qui sera reprise ensuite par la théologie et la spiritualité du baptême : « Paul baptise, c'est le Christ qui baptise ; Pierre qui baptise, c'est le Christ qui baptise ; Juda baptise, c'est aussi le Christ qui baptise » (AUGUSTIN, *De baptismo*, XIV, 35)

<sup>41</sup>H. R. DROBNER, o. c. , p. 293.

<sup>42</sup>APOLLINAIRE DE LAODICÉE, *Ad Jovianum* 3, cité par H. R. DROBNER, *Les Pères de l'Église*, o. c. , p. 293.

Sa réponse nie la complète humanité du Christ qui ne comprend que le corps et l'âme sensible, le Logos remplaçant en lui l'âme spirituelle. C'est pourquoi il appelle le Christ « θεὸς ἑνσαρκος ou même νοῦς ἑνσαρκος, et il explique ainsi avec une rigueur logique remarquable et très séduisante, l'unité entre Dieu et l'homme dans le Christ au niveau de la nature. Le Christ était μία φύσις τοῦ Θεοῦ Λόγου σεσαρκωμένη, l'unique nature du Dieu Logos devenue chair. Pour lui, nature, substance et unité personnelle se situent au même niveau »<sup>43</sup>.

## II. ÉLÉMENTS BIOGRAPHIQUES

Athanase d'Alexandrie a été le « roc » qui s'est dressé contre Arius et les non-nicéens. Son double traité *Contra Gentes* et *De Incarnatione*, de même que son ouvrage dogmatique fondamental, *Contre les ariens*, défendent une vision traditionnelle de l'Incarnation insistant sur la pleine divinité et la réelle humanité du Christ. Son argumentation est tirée de la Bible et de la tradition de l'Église. Athanase est l'évêque le plus dynamique de l'Égypte chrétienne au IV<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Certains parlent même du « siècle d'Athanase »<sup>45</sup>. Grégoire de Nazianze le nomme « le champion et le défenseur de la foi de Nicée » et « le pilier de l'Église »<sup>46</sup>. Accédant au siège épiscopal d'Alexandrie après la mort d'Alexandre en 328, il n'a qu'un seul but : défendre la foi proclamée à Nicée. Ses convictions et sa lutte pour la vérité le mènent au milieu des plus grands combats pour la foi, où il se montre tolérant et modéré.

### 1. Jusqu'à l'épiscopat

---

<sup>43</sup>H. R. DROBNER, *Les Pères de l'Église*, o. c., p. 294.

<sup>44</sup>CH. KANNENGISSER, « Athanasius », dans *Encyclopedia of Early Christianity*, Garland Publishing, New York 1990, p. 110.

<sup>45</sup>CH. KANNENGISSER, *Le Verbe de Dieu selon Athanase d'Alexandrie*, Paris, Desclée 1990, p. 11.

<sup>46</sup>GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Panegyrique de Saint Athanase* trad. par J.-A. MOEHLER, *Athanase le Grand et l'Église de son temps en lutte avec l'arianisme*, Bruxelles, Société nationale pour la propagation des bons livres, 1841-1842, p. V-XLI.

Athanase d'Alexandrie naît vers 298-299<sup>47</sup>, dans une famille probablement chrétienne au sein de laquelle il reçoit une bonne éducation religieuse. Grégoire de Nazianze écrit qu'il avait une excellente connaissance de la Bible, et le compare aux grands personnages qui ont marqué l'histoire biblique : Noé, Abraham, Moïse, Aaron, David, Salomon, etc<sup>48</sup>. Ses ouvrages, en raison des citations scripturaires qu'ils renferment, sont un témoignage éclairant de sa familiarité avec les livres saints. Au temps des dernières persécutions, il était trop jeune pour garder un souvenir de scènes sanglantes, mais il en avait entendu parler et il ressentait une grande admiration pour ses prédécesseurs, voyant jusqu'où ils étaient allés par amour du Christ, le Logos de Dieu fait chair pour nous<sup>49</sup>.

Son enfance reste plutôt inconnue. Rufin d'Aquilée<sup>50</sup> raconte toutefois la fameuse histoire de la rencontre entre Alexandre d'Alexandrie et Athanase. L'évêque donnait un festin en l'honneur de la fête de saint Pierre Apôtre, quand il aperçut par la fenêtre quelques garçons en train de jouer sur la plage. Le « chef de la bande », Athanase, alors âgé de 15-16 ans, reproduisait sur ses camarades de jeu le rite du baptême chrétien. Alexandre envoya un de ses prêtres pour faire venir ce jeune homme auprès de l'évêque. Dans le dialogue, il constata la piété de l'adolescent et déclara valides les baptêmes qu'il avait effectués. À la suite de cet épisode, Alexandre le prit avec lui et s'occupa de sa formation théologique et spirituelle. Dans l'ouvrage de jeunesse d'Athanase, *Contre les Païens* et *Sur l'Incarnation du Logos*, transparait l'influence théologique d'Alexandre et des grands noms de l'École d'Alexandrie, Clément et Origène. Cependant, sa manière de penser la foi chrétienne a quelque chose d'original grâce à l'empreinte pastorale qui domine son œuvre et sa réflexion théologique.

En 318, au moment où éclate l'arianisme, Athanase est ordonné diacre par Alexandre. Celui-ci en fait son secrétaire. Cependant, Athanase porte en lui un grand désir de perfection et d'idéal de vie chrétienne. Il entre en contact avec les moines de la Thébaïde et noue des relations profondes avec le « patriarche des solitaires », Antoine le

---

<sup>47</sup>A. MARTIN, M. ALBERT, *Histoire acéphale et index syriaque des Lettres festales d'Athanase d'Alexandrie*, SC 317, Cerf, Paris 1985, p. 229. Ch. Kannengiesser situe la date de naissance de l'évêque alexandrin au même moment. La jeunesse d'Athanase qui pas encore 30 ans au moment de sa nomination à la tête de l'Église d'Égypte devient un motif de dispute avec les méliitiens. En effet, au concile de Nicée, les pères conciliaires avaient établi l'âge de 30 ans pour un candidat à l'épiscopat (cf. canon. 19).

<sup>48</sup>GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 21*, SC 270, Cerf, Paris 1980, p. 117. Lorsque Grégoire de Nazianze tient « cet éloge de la vertu » d'Athanase au jour de son anniversaire, vers 379, il veut montrer que cet évêque se situe dans la lignée des grands personnages inspirés par Dieu.

<sup>49</sup>G. C., STEAD, « Athanase », dans DECA, t. 1, Cerf, Paris 1990, p. 285.

<sup>50</sup>RUFIN D'AQUILÉE, HE, 1, 14, cité par A. ROBERTSON, *Athanasius : Select Works and letters*, (coll. « Nicene and Post-Nicene Fathers », 4), Peabody, Hendrickson Publishers, seconde série, 1995, p. XIV.

Grand : « Je fus son disciple, et, comme Élisée, je versais l'eau sur les mains de cet autre Élie »<sup>51</sup>. Pendant plusieurs de ses exils, Athanase trouve un bon accueil chez les moines du désert pour lesquels il écrit la *Vie d'Antoine*, une sorte de règle monastique pour tous ceux qui veulent suivre le Christ selon le modèle de vie du grand Antoine.

En qualité de secrétaire de son évêque, Athanase participe au concile de Nicée de 325. Comme simple diacre, il est peu probable qu'il ait pris la parole en public, mais il a dû jouer un important rôle dans les coulisses du concile. Dans l'affaire de Méléce de Lycopolis, Athanase prend le parti d'Alexandre, c'est-à-dire qu'il soutient son choix de remplacer, à sa mort, un évêque nommé par Alexandre par un évêque mélétien après élection et approbation par Alexandre. Seul Méléce reste privé du droit d'exercer ses fonctions épiscopales. À Nicée, Athanase trouve le vrai sens de sa vie : devenir le champion et le défenseur de la foi signée par les pères conciliaires. De plus, il a probablement eu l'occasion de rencontrer à Nicée les principaux partisans de la doctrine d'Arius et les principaux théologiens anti-ariens, Eustathe d'Antioche et Marcel d'Ancyre<sup>52</sup>. Après cette « victoire apparente de l'orthodoxie » sur l'arianisme, la vie d'Athanase va connaître des moments de « gloire » entremêlés de temps d'exil et d'excommunication.

## 2. Un épiscopat mouvementé

Dans ses *Lettres festales*, Athanase dit qu'au moment de son élection pour la plus haute charge ecclésiastique en Égypte, en l'année 328, il n'avait pas l'âge requis, c'est-à-dire 30 ans. Cela provoqua des ennuis avec les mélétiens<sup>53</sup>. Autant le peuple était dans la joie et la satisfaction pour le nouvel évêque, autant ses adversaires, ariens et mélétiens, cherchaient à lui opposer d'autres candidats. Épiphane<sup>54</sup> rapporte que les mélétiens avait choisi un certain Théonas, mais qu'il est mort au bout de trois mois.

Après sa consécration, Athanase commence ses visites pastorales — Thébaïde, Pentapole, Ammoniaca —, dans le but de grouper tous les évêques « nicéens » et de les encourager dans la défense de la foi contre toute doctrine erronée. Comme évêque, il noue davantage de relations avec les moines du désert. Il trouve un grand plaisir à fréquenter

---

<sup>51</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Vie d'Antoine* SC 400, Cerf, Paris 1994, p. 165.

<sup>52</sup> G. C. STEAD, « Athanase », dans DECA t. 1, o. c., p. 285.

<sup>53</sup> Voir A. MARTIN, « Athanase et les mélétiens, (325-335) », art. c..

<sup>54</sup> ÉPIPHANE DE SALAMINE, *Haeresis* 69, 1, cité par G. Bardy, *Saint Athanase*, Paris, Gabalda 1914, p. 24-25 ; voir aussi l'analyse faite par Annick Martin du témoignage d'Épiphane sur cet incident intervenu à l'occasion de la nomination épiscopale d'Athanase dans : *Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 261-286.

ce lieu où il s'y rend souvent. Selon la tradition, il aurait conféré le sacerdoce<sup>55</sup> à Pacôme lors de l'une de ses visites. En qualité d'évêque, Athanase entre en contact avec ses fidèles par des visites, mais surtout par ses *Lettres festales*<sup>56</sup>. Dans les deux premières lettres, il donne un message de paix et de joie ; dans la troisième, il se plaint de ceux qui enseignent une autre doctrine et troublent la paix de l'Église.

L'empereur Constantin remarque très vite le jeune évêque qui se distingue par sa foi, son ascèse, sa piété et son zèle pour l'Église d'Alexandrie. Il lui donne le nom d'« homme de Dieu ». Arius, resté silencieux après Nicée, écrit en 327 une lettre à Constantin où il exprime sa profession de foi. Le mot ἁμοούσιος était soigneusement évité. À la suite de cette lettre, l'empereur oblige Athanase à recevoir Arius et ses partisans dans la communion de l'Église. Le refus de l'évêque entraîne, en 335, la convocation d'un synode à Tyr, où il est caractérisé comme un homme violent, irascible, non obéissant aux ordres impériaux. Athanase quitte le synode pour aller trouver l'empereur et s'expliquer, mais le synode profite de sa fuite pour le condamner<sup>57</sup>. L'empereur convoque un nouveau synode à Constantinople. Celui-ci approuve la condamnation. Athanase est exilé à Trèves en Gaule où il est accueilli par l'évêque Maximin. Il passe deux ans dans cette ville d'où, par l'intermédiaire des *Lettres festales*, il entretient le contact avec son Église d'Alexandrie afin d'encourager ses fidèles à se garder de la doctrine arienne. Seule la mort de Constantin, en 337, lui permet de revenir dans son diocèse à la demande de Constance II.

En novembre 337, Athanase rentre dans son diocèse pour la plus grande joie des prêtres et des fidèles. Les Ariens avaient ordonné évêque Pistus, fidèle compagnon d'Arius. Mais Athanase fit appel au pape Jules afin d'éclaircir une fois pour toutes la question arienne. Il gagne l'estime du pape et devint le défenseur acharné de la divinité du Sauveur<sup>58</sup>. Entre temps, Pistus est remplacé par Grégoire de Cappadoce qui s'impose par la force comme évêque d'Alexandrie. Il chasse Athanase de son palais épiscopal. Après quelque temps passé aux environs de la ville, Athanase se dirige vers Rome où il arrive en 339. Avec Ossius de Cordoue, il va à Sardique où se tient un synode :

---

<sup>55</sup>H. R. DROBNER, o. c. , p 269.

<sup>56</sup>Les *Lettres festales* font partie d'une tradition inaugurée par Denys d'Alexandrie († 264-265) et continuée par ses successeurs. L'évêque y communique les orientations théologiques et doctrinales de l'Église et précise la date d'entrée en carême et la date de Pâque. Voir *Histoire acéphale et index des Lettres festales d'Athanase d'Alexandrie*, o. c..

<sup>57</sup>P. PEETERS, « Comment saint Athanase s'enfuit de Tyr en 335 », dans *Recherches d'histoire et de philologie orientales* 27, 1959, p. 232-240 ; ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Apologie à l'empereur Constance, Apologie pour sa fuite*, SC 56, Cerf, Paris 1958.

<sup>58</sup>CH. PIETRI, « La question d'Athanase vue de Rome, (338-360) », dans *Politique et théologie chez Athanase*

Orientaux et Occidentaux y sont invités. Le synode débat de questions dogmatiques. Les participants envisagent une nouvelle formule de foi pour remplacer celle de Nicée. Toutefois, Athanase exerce une grande influence sur l'assemblée qui se range de son côté pour maintenir la formule de foi nicéenne. Cependant, Grégoire de Cappadoce est toujours l'évêque d'Alexandrie soutenu par l'empereur. D'où l'indignation d'Athanase qui ne cesse de proclamer le droit de l'Église à se gouverner elle-même :

Où y a-t-il un canon stipulant qu'un évêque doit être nommé par la cour ? Où se trouve le canon qui permet aux soldats d'envahir les églises ? Quelle tradition accorde à des comtes et à des eunuques ignorants une autorité dans les questions ecclésiastiques et le droit de faire connaître par des édits les décisions de ceux qui portent le nom d'évêques ?... Montrez-moi encore une Église qui jouisse encore du privilège d'adorer le Christ en toute liberté ? [...] Tandis que l'empereur est le protecteur de l'hérésie et désire pervertir la vérité, tout comme Achab voulut changer la vigne de Nabot en jardin potager, comptaît à toutes les requêtes des hérétiques, car leurs suggestions rejoignent ses propres désirs<sup>59</sup>.

À la mort de Grégoire en 345, Constance II rappelle Athanase sur son siège<sup>60</sup>. Prenant la route d'Alexandrie, l'évêque passe par Rome et le pape Jules lui confie une lettre pour le clergé d'Égypte. Le 21 octobre 346, Athanase rentre à Alexandrie et se fait acclamer par des foules venues à sa rencontre. Reprenant ses fonctions d'évêque, il commence ses visites pastorales, rencontre et reconforte les moines de la Thébaïde. De grands écrits théologiques et dogmatiques datent de cette période : la *Lettre sur les décrets du concile de Nicée*, *L'Épître sur la pensée de Denis*, *l'Apologie contre les Ariens*, le traité *Sur la virginité*. Très vite, sa renommée dépasse les frontières d'Égypte<sup>61</sup>. Après la mort du pape Jules, Athanase envoie une lettre à son successeur, Libère, pour le mettre au courant des questions théologiques en Orient<sup>62</sup>. Cependant, sur l'insistance de l'empereur, favorable à l'arianisme, le pape convoque un concile à Milan en 355, où tous les évêques, à l'exception de trois, Lucifer de Cagliari, Eusèbe de Vercel et Denis de Milan, condamnent Athanase qui s'étonnait de toutes ces années de paix. Suite à cette condamnation, l'évêque quitte sa ville sans but précis et devient un « fuyard ».

Quand les fidèles apprennent la nouvelle du départ d'Athanase, ils font de leur mieux pour convaincre le pouvoir impérial de faire revenir leur évêque. Tous ces efforts sont vains : Athanase est considéré comme un ennemi public. Les églises sont donc

---

d'Alexandrie, o. c., p. 93-126.

<sup>59</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Histoire des Ariens* 27-28, PG 25, 724C-725B, cité par Leslie W. Barnard, « Athanase, Constantin et Constance », dans *Politique et théologie chez Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 142.

<sup>60</sup> J.-M. SZYMUSIAK, « Un portrait d'Athanase d'Alexandrie », dans *RSR*, 35, 1948, p. 456-457.

<sup>61</sup> J.-M. LEROUX, « Athanase et la seconde phase de la crise arienne, (345-373) », dans *Politique et théologie chez Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 148.

<sup>62</sup> G. BARDY, *Saint Athanase*, o. c., p. 100-102.



remises aux mains des Ariens<sup>63</sup>. Voyant toute son œuvre détruite et la doctrine nicéenne menacée, le grand docteur se retire au désert auprès des moines, ses fidèles amis. Il profite de cette occasion pour visiter les monastères de son diocèse et s'entretenir avec ces solitaires sur la foi chrétienne reçue des Apôtres et transmise par l'Église. Du désert, il continue à écrire des œuvres dogmatiques : les *Lettres à Sérapion de Thmuis* (sur la divinité de l'Esprit-Saint), *La lettre à Sérapion* (encouragements pour garder la foi de l'Église), *l'Apologie à Constance*, *l'Apologie pour la fuite*, *l'Histoire des Ariens adressée aux moines*, *Synodes de Rimini et de Séleucie*<sup>64</sup>. En 361, Julien succède à Constance, Grégoire de Cappadoce est emprisonné, et le retour d'Athanase est possible. Il rentre à Alexandrie en février 362 après six ans d'absence. Pour sa plus grande joie, il constate, une fois de plus, la fidélité de ses ouailles à son enseignement et à la foi de Nicée. Dans son panégyrique Grégoire de Nazianze décrit ce troisième retour d'Athanase :

Ensuite l'Athlète revient de son vigoureux voyage, car c'est ainsi que j'appelle un exil subi à cause de la Trinité et en même temps qu'elle. Ainsi il est accueilli par les citoyens en liesse et à peu près par tous les Égyptiens rassemblés de toutes parts, accourus même des coins les plus reculés, les uns pour se rassasier ne fût-ce que d'entendre ou de voir Athanase, les autres, comme l'Écriture le raconte aussi, on le sait, au sujet des Apôtres, uniquement pour être sanctifiés par son ombre (cf. Ac 5, 15) et même par l'imagerie qui représente de nouveau son portrait. De sorte que, de mémoire d'homme, parmi les nombreuses manifestations et réceptions organisées bien souvent déjà dans tous les temps en l'honneur non seulement de beaucoup d'autorités publiques ou religieuses mais encore en l'honneur de beaucoup de particulier très distingués, pas une seule n'attira une foule plus nombreuse et plus brillante.<sup>65</sup>

Reprenant ses fonctions, Athanase travaille au rétablissement du symbole nicéen là où la doctrine arienne avait gagné du terrain. Au printemps de 362, il réunit un concile à Alexandrie dans le dessein d'accorder le pardon aux prêtres et aux évêques qui ont adhéré à la théologie arienne par crainte ou séduction impériale. La formule de Nicée est réaffirmée, bien que l'influence de Méléce laisse des traces difficiles à effacer. Le concile traite aussi d'une question dogmatique nouvelle posée par Apollinaire de Laodicée : l'existence d'une âme rationnelle dans le Christ<sup>66</sup>. Les décisions du concile triomphent sur tout l'Orient et elles sont aussi acceptées par Rome. L'empereur Julien, jaloux du succès d'Athanase, réagit avec violence contre lui :

Je n'apprendrais rien de ce que tu fais qui me fût plus agréable que l'expulsion, hors de tous les points de l'Égypte, de cet Athanase, de ce misérable qui a osé, sous mon règne, baptiser des femmes grecques de distinction<sup>67</sup>.

---

<sup>63</sup> G. BARDY, *Saint Athanase*, o. c., p. 128-129 ; voir aussi *l'Histoire acéphale d'Athanase*, V, 1-8, (o. c., p. 161-163).

<sup>64</sup> M. TETZ, « Les écrits « dogmatiques » d'Athanase », dans *Politique et théologie chez Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 180-191.

<sup>65</sup> GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 21*, o. c., p. 167-169.

<sup>66</sup> CH. KANNENGISSER, « Apollinaire de Laodicée », dans *DECA*, t. 1, o. c., p. 186.

<sup>67</sup> o. c., *Saint Athanase*, o. c., p. 173 ; cf. RUFIN, *HE*, I, 35 ; SOCRATE, *HE*, III, 14 ; SOZOMÈNE, *HE*, V, 15, 3.

L'évêque d'Alexandrie quitte ainsi la ville pour la quatrième fois, mais il prononce ces paroles prophétiques : « ne vous inquiétez pas, mes enfants, c'est un petit nuage, et il passe vite »<sup>68</sup>. Athanase reprend la route du désert de Thébaidé où les moines saluent son arrivée par des acclamations. En été 363, Julien meurt pendant la guerre contre les Perses, et Jovien, un nicéen convaincu, rappelle l'évêque sur son siège à Alexandrie après 14 mois de désert. Malheureusement, Jovien meurt subitement dans un accident survenu sur la route de Constantinople. Son successeur, Valentinien, donne à son frère Valens le gouvernement de l'Empire d'Orient. Celui-ci, un arien convaincu, ordonne l'exil des nicéens. Ainsi, Athanase reprend la route de l'exil pour la cinquième fois. Cet exil ne va durer que quatre mois. Dès février 366, les autorités impériales le remettent solennellement en possession du siège d'Alexandrie. Athanase entreprend alors des initiatives de réconciliation avec ceux qui ont obéi à la doctrine arienne par crainte, peur ou ignorance. Il fait connaître au pape Libère ses démarches et le met au courant de l'état de la doctrine en Orient :

La faute commise par l'ignorance est effacée par le repentir. On ne doit pas refuser le pardon à ceux qui, à Rimini, ont agi par ignorance. Mais on doit condamner les auteurs de l'hérésie, ceux qui, par leurs sophismes, ont égaré les esprits simples et jeté un voile sur la vérité<sup>69</sup>.

### 3. Une fin de vie tranquille

Après tant de luttes, de souffrances et d'exclusions, Athanase voit ses efforts enfin couronnés. Le peuple est dans la joie et jouit d'avoir un si digne évêque, dans la lignée de Denis et d'Alexandre d'Alexandrie. Pendant la dernière période de sa vie, Athanase se consacre à l'administration de son diocèse. Malgré la vieillesse, il reste toujours jeune d'âme, prêt à lutter jusqu'au bout afin de défendre l'héritage de la foi chrétienne. Ses derniers livres sont sereins. Ce sont des ouvrages ascétiques, biographiques, exégétiques. La *Vie d'Antoine*, ouvrage écrit à la demande des moines, connaît un grand succès en Orient auprès des gens qui, par amour du Christ, le Logos de Dieu Incarné, veulent tout quitter pour le suivre, selon l'exemple du grand Antoine. Avec l'aide de l'empereur, Athanase entreprend un énorme travail de construction d'églises. Ainsi, avec l'autorisation du préfet d'Alexandrie, il commence la reconstruction du Caesarion. En 369, Athanase fait construire dans un quartier

---

<sup>68</sup>Socrate note cette « prophétie » d'Athanase dans son *Histoire ecclésiastique* 14, 1, cité par G. C. STEAD, « Athanase », dans DECA, t. 1, o. c., p. 287.

<sup>69</sup>BÉNÉDICTINS DE PARIS, « Saint Athanase », dans *Vie des Saints*, t. 5, Paris, Letouzey & Ané 1947, p. 47.

d'Alexandrie, Mendinion, une église qui porte son nom. Il l'inaugure le 7 août 370.<sup>70</sup> Il intervient également en faveur de l'unité des chrétiens, surtout dans l'Église d'Antioche où apparaît la querelle théologique sur la divinité de l'Esprit-Saint. C'est aux évêques d'Antioche qu'Athanase donne des explications concernant la formule de foi signée à Nicée dans le *Tomus ad Antiochenos*. Après 75 ans de vie, dont 45 comme patriarche d'Égypte, sans n'avoir jamais manqué à son devoir, d'abord de chrétien puis d'évêque, Athanase rend son âme à Dieu dans la nuit du 2 au 3 mai 373. Avant de mourir, il désigne Pierre<sup>71</sup> « un ancien du presbytérium qui, après l'avoir suivi partout, administra l'épiscopat » pour lui succéder sur le siège d'Alexandrie.

Athanase d'Alexandrie reste pour ses contemporains un homme de contradiction. Dur avec ses adversaires, charitable et vrai pasteur pour ses fidèles, il laisse le souvenir d'un grand évêque convaincu et zélé, ayant le grand souci de transmettre le plus fidèlement possible la foi selon l'Écriture, l'enseignement des Apôtres et la Tradition de l'Église. Il est un symbole, une doctrine, une force suprême de l'amour du Christ, celui qui incarne la foi de Nicée et la défense de la divinité du Logos. Sans jamais se lasser, seul parfois contre tous, il espère toujours la victoire de Dieu. Prudent et souple, il sait à la fois attaquer l'adversaire, lui résister et le fuir. Pour lui, « le propre de la religion chrétienne n'est pas d'imposer mais de persuader »<sup>72</sup>. Athanase est l'homme qui ne se laisse pas convaincre par les subtilités, et pour montrer la fausseté de ses adversaires, il expose ses convictions le plus clairement possible, même si parfois il doit utiliser des néologismes qu'il explique par la suite. Athanase le Grand reste avant tout un chrétien, un évêque, un homme de Dieu dévoué totalement au service de la plus grande cause : la vérité sur le Christ, le Logos de Dieu fait homme, pour notre salut<sup>73</sup>. Toute la vie d'Athanase d'Alexandrie est un lien cohérent entre foi et conviction, ascèse et mission au nom de l'unité et de la paix dans l'Église, l'épouse immaculée du Christ.

---

<sup>70</sup>Index des « Lettres festales » d'Athanase d'Alexandrie, o. c., p. 273.

<sup>71</sup>Longtemps on a cru qu'il s'agit d'un des frères d'Athanase. A. Martin, en s'appuyant principalement sur le témoignage de l'Histoire acéphale d'Athanase, 5, 14. (o. c., p. 169), conclut que non. Selon A. Martin, l'erreur vient d'une mauvaise compréhension de cette indication, où Timothée succède à son frère Pierre « pendant quatre ans ».

<sup>72</sup>ATHANASE D'ALEXANDRIE, Histoire des Ariens, 67, trad. G., BARDY, Saint Athanase, o. c., p. 200.

<sup>73</sup>A. D'ALÈS, « Le lendemain de Nicée », dans Gregorianum, 6, 1925, p. 489-468.

### III. L'ŒUVRE D'ATHANASE D'ALEXANDRIE

Son œuvre, la plupart du temps, est occasionnée les débats théologiques et doctrinaux de son temps<sup>74</sup>. L'éclosion de la doctrine arienne l'a d'abord incité à écrire une série d'ouvrages d'un contenu dogmatique hors pair : trois *Discours contre les Ariens*, le double traité *Contre les Païens* et *Sur l'incarnation du Verbe*, l'*Histoire de Ariens*, *Apologie contre les Ariens*, *Sur les synodes de Rimini et Séleucie*, etc. Puis, à l'invitation de l'évêque Sérapion de Thmuis, Athanase écrit les *Lettres à Sérapion sur la divinité de l'Esprit-Saint* afin de réfuter les positions pneumatomaques des Tropiques. Enfin, lorsque vers 362, Apollinaire de Laodicée, en vient à nier l'âme humaine du Christ croyant défendre les positions nicéennes contre la doctrine arienne, Athanase rédige des lettres où il montre la réelle humanité du corps assumé par le Christ composé de chair, âme et esprit. D'autres ouvrages athanasiens sont occasionnés par les besoins pastoraux et catéchétiques de la communauté qui lui a été confiée. Dans son œuvre littéraire, l'évêque alexandrin se distingue par une connaissance approfondie des Écritures, un vrai talent de controversiste et d'apologiste, enfin par son désir de faire connaître et de défendre la vérité.

#### *Écrits apologétiques et dogmatiques*

L'ouvrage *Contre les païens*<sup>75</sup> réfute les mythologies, les cultes, et les croyances païens. Il veut examiner la nature du mal et son histoire, et démontrer l'immoralité et la folie de l'idolâtrie, le plus grand mal commis contre Dieu. L'homme est créé à l'image de Dieu, et il peut accéder à la connaissance de son Créateur grâce à l'âme immortelle que Dieu a semée en lui.

*Sur l'Incarnation du Verbe*<sup>76</sup> forme avec *Contre les païens* un seul ouvrage nommé par Jérôme *Adversum gentes duo libri*<sup>77</sup>. Dans ce livre, Athanase prouve aux adversaires de la doctrine de l'incarnation, peut-être aux Ariens, que la restauration de l'homme et sa guérison ne sont possibles que par l'incarnation du Verbe. Comme preuve, l'auteur donne les motifs de l'incarnation, de la mort et de la résurrection du Christ, bénéfiques

---

<sup>74</sup>J. LEBON, « Pour une édition critique de saint Athanase » dans RHE, 21, 1925, p. 524-530.

<sup>75</sup>ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Contre les païens*, P. Th. Camelot, SC 18 bis, Cerf, Paris 1977.

<sup>76</sup>ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Sur l'incarnation du Verbe*, Ch. Kannengiesser, SC 199, Cerf, Paris 1973.

<sup>77</sup>SAINT JÉRÔME, *De viris illustribus*, 87.

et nécessaires au salut de l'humanité. Ensuite, il montre la vérité du christianisme par la réalisation des prophéties.

Les *Discours contre les Ariens* constituent l'œuvre dogmatique majeure d'Athanase. Elle est écrite vers 339-340. Elle comporte quatre discours dont trois sont authentiques, le dernier étant apocryphe<sup>78</sup>. Le premier d'entre-eux résume la doctrine d'Arius contenue dans la *Thalie* et défend la définition du concile de Nicée : le Fils est éternel, increé, immuable, de même nature que le Père<sup>79</sup>. Le deuxième et le troisième discours<sup>80</sup> donnent des interprétations scripturaires se rapportant à la génération du Verbe, sa relation avec le Père, son incarnation. L'inauthenticité du IV<sup>e</sup> discours ne fait de doute pour personne. Une analyse du vocabulaire et du contenu dogmatique permet de le situer entre 350 et 360, à Antioche, et de le rattacher au groupe issu de l'évêque Eustathe auquel appartenaient Diodore, Flavien et Paulin. L'ouvrage vise le sabellianisme des disciples de Marcel d'Ancyre plus que les ariens<sup>81</sup>.

Dans l'*Apologie contre les Ariens*<sup>82</sup>, Athanase justifie sa position d'évêque d'Alexandrie en présentant toute une série de documents allant de la veille de son départ pour Rome jusqu'à son retour à Alexandrie, entre 339 et 347. L'*Apologie* se termine par trois lettres du synode de Sardique : la première exhorte l'Église d'Alexandrie à la patience ; la deuxième incite les évêques de Libye et d'Égypte à être solidaires du patriarche d'Alexandrie ; la troisième annonce la réhabilitation d'Athanase et l'excommunication des partisans de la doctrine d'Arius.

Dans l'*Apologie à Constance* et l'*Apologie pour sa fuite*<sup>83</sup>, Athanase se défend des accusations portées contre lui. On lui reprochait d'avoir excité la colère de l'empereur Constant contre son frère Constance. Le ton calme, digne, respectueux et leur grande

---

<sup>78</sup> CHARLES KANNENGISSER, *Athanase d'Alexandrie évêque et écrivain*, o. c., p. 375-380. Selon l'auteur seuls les deux premiers discours seraient authentiques. Le troisième témoignerait selon lui d'un autre style littéraire et d'une autre manière de faire de la catéchèse. Mais Annick Martin dans *Athanase d'Alexandrie*, o. c., accorde la paternité du troisième discours à Athanase (p. 629, n. 308). Kannengiesser lui-même accepte aujourd'hui que l'auteur du troisième discours soit Athanase.

<sup>79</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Discours contre les Ariens* de St. Athanase, A. Vaillant., Version slave et traduction française, Sofia, 1952.

<sup>80</sup> Le deuxième discours propose une interprétation conforme à la tradition de l'Église de Proverbes 8, 22, texte clé utilisé par Arius. Le troisième discours établit l'unité de nature du Père et du Fils. Le Christ est vrai Homme et vrai Dieu.

<sup>81</sup> R. P. C. HANSON, « The Source and Significance of the Fourth Oratio Contra Arianos Attributed to Athanasius » dans *Vigiliae Christianae*, 1988, 42/3, p. 257-266.

<sup>82</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Apologia contra Arianos*, dans H. G. OPITZ, *Athanasius Werke*, p. 87-168.

<sup>83</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Apologie à l'empereur Constance. Apologie pour sa fuite*, J.-M. Szymusiak, SC 56, Cerf, Paris 1958.

beauté littéraire de ces lignes conduisent à penser qu'il s'agit des deux écrits les plus achevés d'Athanase.

L'*Histoire des Ariens*<sup>84</sup> fut composée vers 358 à l'invitation des moines chez lesquels il s'était réfugié. Avec grand courage, il attaque l'empereur Constance II en le désignant « l'ennemi du Christ » qui contribue à la propagation de la doctrine arienne. Dans cette œuvre, Athanase déploie son talent d'historien en s'appuyant sur des documents, comme ceux relevant de l'admission d'Arius et de ses partisans dans la communion de l'Église au concile de Jérusalem. Il y traite avec précision des événements qui se sont passés entre 335 et 357. Le livre est précédé d'une *Lettre adressée aux moines* et d'une *Lettre à l'évêque Sérapion*<sup>85</sup> sur la mort d'Arius<sup>86</sup>.

### *Écrits exégétiques et ascétiques*

Dans *À Marcellin sur l'interprétation des psaumes*<sup>87</sup>, Athanase interprète les psaumes de façon christologique. Le chrétien peut en tirer un réel profit dogmatique et spirituel. L'incarnation du Verbe de Dieu, sommet de l'économie du salut, a été prophétisée et chantée à travers les psaumes. Tout le psautier est orienté vers le Christ, le Verbe incarné vrai Dieu et vrai homme.

La *Vie d'Antoine*<sup>88</sup> reste le document le plus important sur le monachisme ancien. Il fut écrit peu de temps après la mort d'Antoine, en 356. Athanase le rédige à la demande des moines auxquels il offre un modèle de vie consacrée au service de Dieu. Grégoire de Nazianze<sup>89</sup> qualifie cet ouvrage de « règle monastique sous la forme d'un récit ». Athanase rapporte une homélie d'Antoine contre les Ariens, que ce dernier aurait prononcée à Alexandrie :

Un jour les ariens prétendirent mensongèrement qu'il pensait comme eux. Il s'en indigna et s'étonna quand il l'apprit. Puis, à la requête des évêques et de tous les frères, il descendit de la

---

<sup>84</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Historia arianorum*, dans H. G. OPITZ, *Athanasius Werke*, p. 183-230.

<sup>85</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Epistola ad monachos*, G. DE JERPHANION, « La vraie teneur d'un texte de saint Athanase rétablie par l'épigraphie », dans *La voix des monuments II*, Rome 1938, p. 95-10, (= RSR t.20, 1930, p. 529-544). *Epistola ad Serapionem de morte Arii. et Lettres à Sérapion sur la divinité de l'Esprit-Saint*, J. Lebon, SC 15, Paris, Cerf, 1947.

<sup>86</sup> A. MARTIN, *Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 510-518 et CH. KANNENGISSER, « L'histoire des Ariens d'Athanase d'Alexandrie : une historiographie de combat au IV<sup>e</sup> siècle », dans *L'historiographie de l'Église des premiers siècles*, dir. B. Pouderon et Y.-M. Duval, Beauchesne, Paris 2001, p. 127-138, considèrent que le titre *Contre Constance* donné par certains manuscrits, serait plus approprié. Constance est le « coupable » de la propagation de la doctrine arienne dans l'Empire.

<sup>87</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *L'épître à Marcellinus sur les psaumes* M. J. Rondeau, dans *Vigiliae christianae* 22, 1968, p. 176-197.

<sup>88</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Vie d'Antoine*, o. c..

<sup>89</sup> GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours*, 21, 5, o. c., p. 119.

montagne, vint à Alexandrie et condamna publiquement les ariens, disant que leur hérésie était la dernière à l'avant-coureuse de l'Antéchrist. Il enseignait aussi que le Fils de Dieu n'est pas une créature et qu'il n'a pas été fait de rien, mais qu'il est éternel. Verbe et Sagesse de la substance du Père. « Aussi c'est une impiété de dire qu'il y eut un temps où il n'était pas, car le Verbe existait toujours avec le Père. N'ayez donc aucun rapport avec les ariens très impies. Il n'y a en effet aucun rapport entre la lumière et les ténèbres. Vous êtes des chrétiens pieux, mais eux, qui disent que le Fils né du Père, le Verbe de Dieu, est une créature, ils ne diffèrent en rien des païens, puisqu'ils adorent la créature au lieu du Dieu créateur. Croyez plutôt que toute la création elle-même s'indigne contre eux, parce qu'ils mettent au nombre des choses créées le Créateur et Seigneur de tout, en qui tout a été fait<sup>90</sup>.

Le traité *Sur la virginité*<sup>91</sup> est une sorte de manuel pour la vierge chrétienne dans lequel Athanase décrit la conduite et les devoirs religieux d'une « épouse du Christ ». L'auteur ne s'adresse pas à une vierge en particulier, mais à toutes celles qui choisissent cet état de vie par amour du Christ. Pour lui, la virginité est une vie angélique, signe du monde à venir.

Athanase écrit aussi plusieurs *Homélie*s : sur le diable, sur la passion du Christ, sur les vertus chrétiennes, etc. Par ailleurs, la bibliothèque d'Alexandrie est riche de ses *Lettres festales*<sup>92</sup> pleines d'enseignements sur sa vie, la vie de l'Église d'Alexandrie, la doctrine de l'Église :

L'ouverture du carême a lieu le cinq du mois de Phamenoth (1<sup>er</sup> mars) ; et après nous être purifiés et nous être bien préparés, nous commencerons la sainte semaine de la grande Pâque le dixième jour de Pharmuthi (1<sup>er</sup> avril) ; pendant ce temps, mes frères, nous devons nous livrer à des prières, des jeûnes et des veilles assidus, afin de pouvoir oindre nos linteaux au sang précieux et échapper à l'exterminateur. Et lorsqu'au soir du samedi, nous entendrons les Anges dire : *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ? il est ressuscité*, le grand dimanche s'illuminera pour nous, le sixième jour, dis-je, du mois de Pharmuthi (10 avril), où notre Seigneur ressuscita, lui qui nous accorda la paix avec notre prochain. (*Lettre festale* III, 6)

Parmi les autres ouvrages d'Athanase, trois méritent une attention particulière :

- Le *Tome aux Antiochiens* écrit à la suite du synode alexandrin de 362. Longtemps considéré comme la lettre synodale, le *Tome* ne traite que des questions doctrinales. Il met en garde contre ceux qui nient la divinité une et vraie de la Sainte Trinité, qui divisent le Fils du Père et séparent l'Esprit-Saint du Fils au risque de détruire le christianisme et de précipiter l'Église dans le naufrage.

- La *Lettre à l'empereur Jovien sur la foi* écrite à la demande de l'empereur, nicéen convaincu, qui le fait revenir à Alexandrie de son quatrième exil. Athanase lui explique surtout la *Symbole de foi* signé par les pères conciliaires et dont l'ἁποστόλιος est la

---

<sup>90</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Vie d'Antoine*, 69, 1-2, o. c., p. 315-317.

<sup>91</sup> J. LEBON, « Ἡ ἀποστολικὴ ἐπιτομὴ τοῦ ἁγίου Ἀθανασίου » attribué à saint Athanase », dans *Muséon*, 40, 1927, p. 209-218.

grande originalité. En même temps il rappelle à l'empereur le mal causé par la doctrine arienne et mentionne l'anathème formulé par les Pères.

- La *Lettre aux évêques africains* prévient la hiérarchie africaine des dangers de l'arianisme et démontre la légitimité du mot ἁμοούσιος cité par le *Symbole* de Nicée. La foi de Nicée suffit. Elle ruine les Ariens qui font du Verbe de Dieu une créature et anéanti ceux qui blasphèment contre l'Esprit-Saint.

Le travail littéraire d'Athanase fait découvrir un évêque soucieux de la foi et de la croissance spirituelle de son peuple. Il désire ardemment offrir une nourriture saine à l'âme de chacune de ses ouailles. Son œuvre relie la foi, l'ascèse, la contemplation et la mission, au nom de l'unité et de la paix dans l'Église. Son long ministère est forgé dans le combat pour l'orthodoxie de la foi et pour la fidélité à l'Écriture. Son principe d'interprétation des Écritures est celui de Paul, l'Apôtre des nations : christocentrique et sotériologique, principe qu'Athanase développe surtout dans les *Discours contre les Ariens*. Tout l'enseignement scripturaire du patriarche d'Alexandrie est orienté vers la Trinité, l'incarnation du Verbe et le salut qui en découle. Il donnait ce conseil à tous ceux qu'il ordonnait évêques au service des communautés locales.

Bref, sa vie, sa pensée théologique, ses écrits et ses luttes pour la défense de l'orthodoxie dévoilent un homme passionné, amoureux du Verbe de Dieu fait chair par philanthropie et pour le salut de l'homme. Théologien par nécessité pastorale, Athanase est davantage un théologien de la place publique qu'un théologien en chambre, il « écrit non pour clarifier des doutes intérieurs ou satisfaire un besoin littéraire, mais en réponse aux sollicitations pressantes de l'extérieur »<sup>93</sup>.

## IV. ÉLÉMENTS DE THÉOLOGIE ATHANASIENNE

Saint Athanase d'Alexandrie, que l'on appellera très vite « Athanase-le-Grand »<sup>94</sup>, s'inscrit, du point de vue de sa pensée théologique, dans la lignée des grands théologiens qui ont fait la gloire de l'« École d'Alexandrie » : Pantène, Clément et

---

<sup>92</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Lettres à Sérapion sur la divinité de l'Esprit-Saint*, SC 15, Cerf, Paris 1947.

<sup>93</sup> A. MARTIN, *Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 10.



Origène. Cependant, Athanase reste plus modeste dans sa réflexion doctrinale ayant à cœur de transmettre à ses fidèles les convictions de foi qui l'habitent et qui animent toute sa vie de pasteur. « Si au point de vue de la spéculation théologique sa valeur est peut-on dire nulle, affirmait Cavallera, au point de vue dogmatique, sa maîtrise est incomparable. Nul au IV<sup>e</sup> siècle ne me paraît le surpasser pour l'ampleur dans le développement de la doctrine, la richesse de l'information scripturaire et, en dépit des défauts qui lui sont communs avec son temps, l'à-propos de ses citations bibliques ; surtout par la profondeur de sens chrétien qui lui fait comme naturellement chercher, en toute doctrine, le côté par où elle pénètre jusqu'au plus intime de l'âme pour la vivifier, l'exciter, rénover en elle la vie spirituelle et l'énergie pour le bien »<sup>95</sup>.

Grand catéchiste et ayant un cœur de pasteur pour le peuple qui lui a été confié par la Providence, Athanase n'hésite jamais à mettre toutes ces énergies pour défendre la foi que les pères ont signée au concile de Nicée de 325. Défenseur acharné de la foi traditionnelle, il permit le triomphe de l'« orthodoxie » contre toute tentative d'« enterrer » le *Symbole nicéen*. Souvent confronté au pouvoir impérial qui voulait mettre la foi de l'Église au service des intérêts de l'État, parfois seul contre tous, l'évêque alexandrin lutte toujours pour la défense de la vérité en s'appuyant sur le témoignage courageux des apôtres du Christ. Ils ont témoigné, jusqu'au martyre, de ce que le Christ, Verbe, Sagesse et Puissance de Dieu, s'est fait chair par philanthropie, afin que nous devenions Dieu (*Sur l'incarnation du Verbe*, 54). Aussi il est tout à fait normal que plusieurs historiens<sup>96</sup> et théologiens<sup>97</sup> se soient emparés de ce personnage exceptionnel.

## 1. Le Père

La théologie d'Athanase ne peut se comprendre qu'à partir de ses débats avec les Ariens. Or la doctrine sur Dieu le Père est source de nombreuses divergences avec eux. L'évêque d'Alexandrie et Arius affirment la divinité véritable de Dieu le Père, seul à ne pas être engendré, seul immuable, seul transcendant, seul incompréhensible, seule source de toutes choses créées. Mais les opinions du patriarche alexandrin et de son

---

<sup>94</sup>CH. KANNENGISSER, *Le Verbe de Dieu selon Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 23.

<sup>95</sup>F. CAVALLERA, *Saint Athanase*, o. c., p. 34.

<sup>96</sup>Voir A. MARTIN, *Athanase d'Alexandrie*, o. c. .

prêtre Arius divergent en ce qui concerne la paternité de Dieu. Dans la théologie arienne, la paternité de Dieu joue un rôle minime. Arius préfère parler d'un Dieu non-engendré comme premier principe et abandonne le concept de la corrélativité du Père et du Fils. Dans sa *Profession de foi à Alexandre*, il parle de Dieu en le nommant ὄυγέννητος :

Nous reconnaissons un seul Dieu, seul inengendré, seul éternel, seul sans commencement, seul véritable, seul possédant l'immortalité, seul sage, seul bon, juge de tous, gouverneur, administrateur, immuable et invariable, juste et bon, Dieu de la Loi et des Prophètes et de la nouvelle Alliance, qui a engendré son Fils unique avant les temps éternels<sup>98</sup>.

Arius ne fait aucune mention de la paternité de Dieu. Celle-ci intervient « avant les temps éternels » lorsque par sa volonté Dieu a décidé de créer le Fils. Il a fait exister le Fils

par sa propre volonté, immuable et invariable, créature de Dieu parfaite, mais non pas comme une des créatures, production, mais pas comme un des êtres produits.

Dans le seul écrit dogmatique d'Arius, la *Thalie*<sup>99</sup>, dont nous disposons de petits fragments rapportés par Athanase dans le *De Synodis*, on voit qu'Arius est toujours peu disposé à appeler Dieu Père soit dans sa description formelle de la nature de Dieu soit dans ses discussions sur la génération du Fils. Pour comprendre cette attitude, il faut rappeler qu'Arius veut à tout prix sauvegarder l'unicité de Dieu, seul « inengendré ».

Sa conceptualité emprunte ses outils non seulement à la philosophie médio-platonicienne mais encore de la philosophie de Plotin (vers 205-270). Si le moyen-platonisme affirme une certaine continuité entre le premier principe et le second, Plotin, quant à lui, introduit une coupure entre le premier principe et les hypostases qui suivent. Les schémas qui ci-dessous montrent clairement qu'en ce qui concerne la hiérarchie des êtres, Arius est plus proche de Plotin que de la représentation médio-platonicienne. Tout en cherchant dans la Bible les arguments qui démontreraient sa doctrine de la génération au sein de la monade éternelle, Arius se laisse fortement influencé par la philosophie de Plotin et introduit une séparation explicite entre le Premier Principe et le second puis les suivants. Ce système permet à Arius d'affirmer

---

<sup>97</sup> Voir CH. KANNENGISSER, Athanase d'Alexandrie évêque et écrivain, o. c..

<sup>98</sup> É. BOULARAND, L'hérésie d'Arius et la foi de Nicée, Létouzey & Ané, Paris 1972, p. 49.

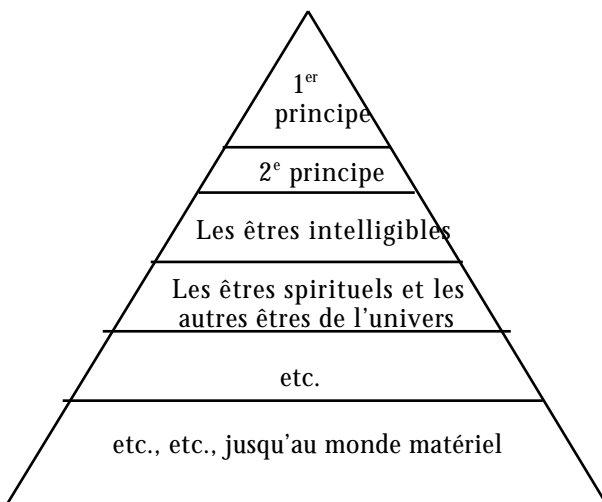
<sup>99</sup> Athanase, dans le *De Synodis*, 15, traduit *Thalie* par « chanson à boire ». En effet il s'agit des chansonnettes qui circulaient à l'époque et qui avaient l'originalité d'être composées de vers faciles à retenir et la musique aidait davantage à la mémorisation. C'est ainsi qu'Arius met sa doctrine en des vers simples sur un air populaire de telle sorte que tous puissent la chanter et la retenir facilement.

que le Père est la seule divinité véritable et que tout ce qui vient après est dissemblable à l'infini. Le schéma médio-platonicien semble par contre davantage influencer davantage la théologie d'Athanase.

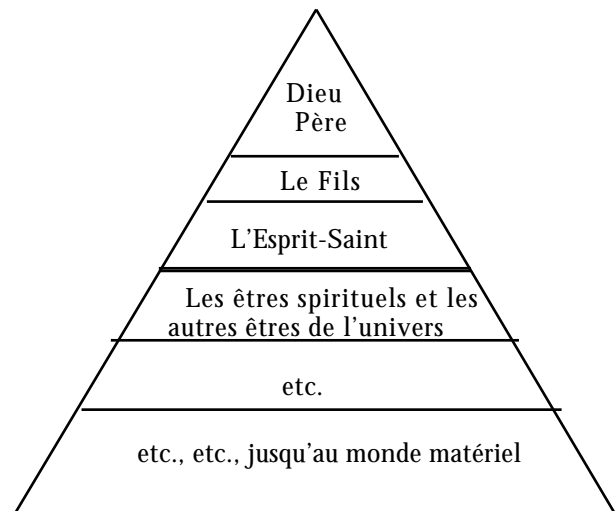
### Hiérarchie des êtres dans le moyen-platonisme<sup>100</sup>

*(continuité entre tous les échelons des êtres)*

#### Moyen-platonisme



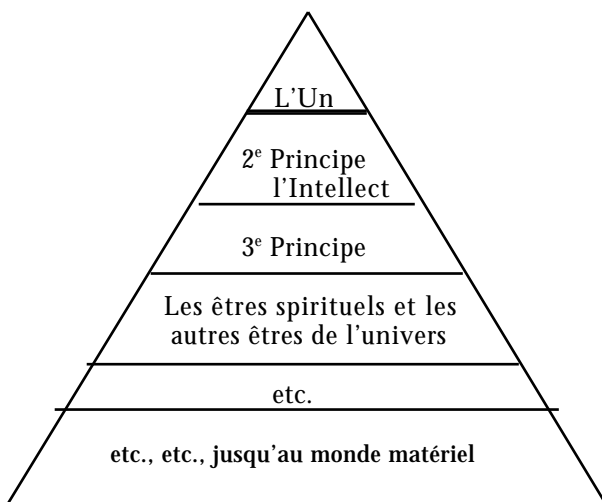
#### Christianisme



### La hiérarchie des êtres dans la philosophie de Plotin

*(séparation entre le premier principe et les échelons qui suivent)*

#### selon Plotin



#### selon Arius



<sup>100</sup> R. WILLIAMS, *Arius : Heresy and Tradition*, Longman and Todd, London 1987, p. 233.

Ce système philosophique permet à Arius d'affirmer la création dans « les temps éternels » du Fils, et que par conséquent Dieu devient Père à un moment donné lorsqu'il engendre son Fils. Athanase doit réagir contre une telle conception de la paternité divine<sup>101</sup>.

Si dans la conception d'Arius, on peut faire abstraction de l'attribut de la paternité de Dieu, cela n'est pas possible pour le docteur alexandrin. Pour lui, la seule possibilité de penser Dieu est de le penser dès le commencement comme Père et Fils :

La vérité témoigne que Dieu est source éternelle de sa propre Sagesse. Si la source est éternelle, forcément la Sagesse, elle aussi doit être éternelle. C'est en elle que tout a été fait comme chante David : *Tu as tout fait dans la Sagesse (Ps 103, 24)*. Salomon dit : *Dieu a fondé la terre dans la Sagesse, et a préparé les cieux dans la Prudence (Pr 3, 19)*. Or la Sagesse est le Verbe et par lui, comme dit saint Jean, *tout a été fait, et sans lui rien ne s'est fait (Jn 1, 3)*. Lui-même est le Christ.<sup>102</sup>

Les écrits d'Athanase, pénétrés de citations bibliques, reflètent la pensée théologique traditionnelle de la foi de l'Église en un Dieu Père, Fils et Saint-Esprit. Avec l'évêque d'Alexandrie, pour la première fois dans la tradition chrétienne, le concept de la paternité de Dieu et sa relation avec le Fils forment une pensée théologique cohérente ayant au centre l'œuvre de salut de l'humanité. La structure théologique d'Athanase permet de distinguer nettement et systématiquement entre la relation du Père et du Fils et entre la relation de Dieu et de la création. Dans sa théologie, le langage de Dieu comme Père décrit d'une part la relation interne à la nature divine et, d'autre part, par le Fils, la relation de Dieu avec tous ceux qu'il a adopté comme fils. Bref, pour Athanase, le mot Père est un terme trinitaire et sotériologique. Dans la description de la nature divine comme relation Père-Fils, une relation fondamentalement génératrice, il identifie la nature divine comme source de la création :

Dieu a suscité toutes choses dans l'être par le Verbe, ... il les fait toutes à partir du néant par son propre Verbe, notre Seigneur Jésus Christ, ... Il ne créa pas simplement les hommes, comme tous les vivants sans raison qui sont sur la terre ; mais selon son Image il les fit, leur donnant part à la puissance de son propre Verbe : possédant comme des ombres du Logos et devenus « logiques », ils pourraient demeurer dans la béatitude.<sup>103</sup>

Par de tels propos, Athanase entend balayer la thèse d'Arius selon laquelle Dieu serait devenu Père à un moment donné. De son point de vue, la qualification d'Arius ne peut pas être valable parce qu'elle n'a pas de sens dans un monde où des réalités

---

<sup>101</sup> P.WIDDICOMBE, *The fatherhood of God*, Clarendon press, Oxford 1994, p. 145-158.

<sup>102</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, CA I, 49, (trad. CAVALLERA, *Saint Athanase*, o. c., p. 54)

intermédiaires ne peuvent pas exister. Si on veut rester dans la tradition de l'Église, il faut affirmer la paternité éternelle de Dieu. Le mot Père indique que le divin existe depuis toujours en tant que relation Père-Fils. La description de Dieu comme Père est aux yeux d'Athanase, comme aux yeux des ses illustres prédécesseurs Clément, Origène et Alexandre, une donnée irréductible de la foi chrétienne transmise par les Apôtres.

## 2. Le Fils

L'expression qui caractérise le mieux Athanase est : « amoureux du Verbe de Dieu » dont il défend la divinité à tout prix. Il portera dans sa mémoire l'expérience qui marquera à jamais l'histoire de l'Église, le concile de Nicée (325). Sans avoir droit de vote, il n'était que diacre, Athanase suit de près les débats concernant la divinité du Verbe mise en question par la doctrine d'Arius.

### *a. L'éternité du Fils*

Nous l'avons vu, Arius ne nomme pas Dieu Père comme étant un attribut essentiel de la divinité parce qu'il est devenu Père à un moment donné :

Dieu n'a pas toujours été Père : il fut un temps où Dieu était seul et où il n'était pas encore Père. Ensuite il devint Père. Le Fils n'a pas toujours existé : en effet, puisque toutes les réalités ont été tirées du néant et sont des créatures et des œuvres (divines), le Verbe de Dieu, lui-même a été tiré du néant, et il y a eu un temps où il n'existait pas avant de naître, et il a eu, lui aussi, un commencement : la création. Au départ, Dieu était tout seul, et il n'avait ni Verbe ni Sagesse. C'est ensuite, quand il a voulu nous créer, qu'il fit un certain être et le nomma Verbe, Sagesse et Fils, afin de nous créer par lui.<sup>104</sup>

Dans ces propos qu'Arius tenait aux gens sur le marché d'Alexandrie, il est clair qu'il veut isoler le Créateur éternel de toute sa création, création dont le Fils fait partie par la volonté divine. Pourquoi Arius rejette-t-il la génération éternelle du Fils par le Père que proposait par Origène ? Ephrem Boularand repère au moins trois raisons<sup>105</sup> :

- Si Dieu engendrait éternellement le Fils, cette génération s'opérerait par une division de la substance divine et introduirait en elle un changement. Or, par définition, Dieu est l'être simple, immuable, indivisible, incorporel.

---

<sup>103</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Sur l'incarnation du Verbe*, o. c., 3, 1-3.

<sup>104</sup> ARIUS, *la Thalie, extraits qui portent la dénomination de « blasphèmes d'Arius »*, trad. Y. N. LELOUVIER., « L'affaire Arius : Jésus est-il Dieu ? », dans *Notre histoire*, 171-172, 1999, p. 26.

<sup>105</sup> ÉPHREM BOULARAND, o. c., p. 69.

- La génération éternelle ferait exister le Fils en même temps que le Père, de toute éternité. Il y aurait donc deux principes inengendré. Le Fils « toujours engendré » (ἀειγενής) serait « inengendré-engendré » (ἀγεννητογενής), ce qui est contradictoire.
- Le Fils émanerait du Père à la manière des éons gnostiques. Or Dieu est l'Un, la monade, d'où rien ne peut jaillir.

Ces trois arguments d'Arius peuvent être résumés en un seul : une génération en Dieu détruirait Dieu<sup>106</sup>. En s'appuyant sur l'Écriture, Athanase arrive d'une part à démontrer la fausseté d'une telle doctrine et d'autre part à faire exclure Arius de la communion de l'Église. Les deux slogans ariens : « il y eut un temps où Dieu n'était pas Père » et « le Fils n'existait pas avant son engendrement » sont considérés comme faux dès le départ. Aux yeux de l'évêque alexandrin, le temps est une créature de Dieu. Or Dieu est éternel et « il existe par lui-même », il ne peut pas être soumis au temps. L'argumentation biblique permet à Athanase de défendre l'éternité du Fils. Tout d'abord, la Bible n'utilise jamais des termes de temporalité pour décrire le Fils. Au contraire, on rencontre dans les textes sacrés des termes comme « toujours », « éternel », « coexistant toujours avec le Père ». Par conséquent, les deux thèses ariennes sont médiocres et il est impie d'imaginer qu'il y avait un temps qui précédait l'existence du Fils. Les Écritures affirment que le Fils est le créateur du temps<sup>107</sup> :

Le temps est ajusté par des phrases : « une fois n'était pas » et « avant qu'il soit » et « quand » et cela peut être dit de l'origine des choses et des créatures, qui son venus à l'existence « ex-nihilo ». Ils sont étrangers au Verbe.<sup>108</sup>

Athanase veut convaincre les partisans d'Arius que la substance du Fils est différente de la substance des choses créées. Il inscrit la relation du Fils avec le Père comme étant une relation basée sur la substance (οὐσία). Souvent, Athanase accuse les Ariens de mal utiliser la Bible. Les « Blasphèmes d'Arius » sont la preuve la plus éclatante qu'Arius veut faire dire aux Écritures ce qu'il pense lui-même de l'éternité du Verbe. Or la Bible doit être lue et interprétée à la lumière de l'expérience pascale que les Apôtres ont vécue avec le Christ, le Fils de Dieu fait homme pour notre salut.

---

<sup>106</sup> R. ARNOU, « Arius et la doctrine des relations trinitaires », dans *Gregorianum*, 1933, p. 269-272.

<sup>107</sup> Comme son prédécesseur Alexandre, Athanase cite Jn 1, 3 « toutes choses ont été faites par lui » ; Hb 1, 2, « par qui il a fait les anges » ; Ps 145, 13 « Que ton règne est un règne pour tous les âges ».

<sup>108</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, CA I, 13

## b. Motifs de l'incarnation

Dans le système doctrinal des Ariens il manque la notion d'amour. C'est grâce à l'amour qui existe éternellement entre le Père et le Fils que l'économie du salut s'accomplit par l'incarnation du Fils. C'est grâce à la philanthropie divine que l'homme bénéficie du salut de Dieu en Jésus Christ. Dans la conception sotériologique athanasienne soutenir que le Fils est une créature a des conséquences dramatiques pour le salut, car une créature ne peut en aucun cas donner le salut à d'autres créatures. C'est pourquoi, l'évêque réagit à la doctrine arienne et construit son discours théologique autour de l'incarnation du Verbe, celui-ci étant l'unique éternel engendré par le Père. Ainsi, dans le traité *Sur l'incarnation du Verbe*, il mentionne deux motifs de l'incarnation : relever l'homme et détruire la mort d'une part, restaurer la connaissance du vrai Dieu d'autre part.

Premier motif :

Puisque j'ai à parler de la venue du Sauveur, il me faut parler aussi des débuts de l'humanité : tu verras que nous avons été cause de sa venue, que notre transgression a excité la bénignité du Verbe si bien que le Seigneur est descendu vers nous et a apparu parmi les hommes. Nous avons été l'objet de son Incarnation et pour nous sauver il a été bon jusqu'à exister et se monter dans un corps mortel... Car Dieu ne nous a pas seulement faits du néant mais nous a accordé de vivre selon Dieu par la grâce de son Verbe. Les hommes se sont détournés des choses éternelles et par la transgression du diable, s'étant inclinés vers la corruption, ils ont été la cause de leur propre déchéance dans la mort. Ils étaient corruptibles par nature, il est vrai, mais par la grâce de la participation du Verbe, ils auraient échappé à leur sort naturel s'il étaient restés bons.<sup>109</sup>

Deuxième motif :

Que devrait faire Dieu ? Que faire sinon renouveler la similitude de l'image pour que par elle les hommes puissent de nouveau le connaître ? Comment y arriver si l'Image même de Dieu n'était venue à nous, notre Sauveur Jésus Christ ? L'intervention des anges était impuissante puisqu'eux aussi sont seulement conformes à l'image ; les anges n'y pouvaient rien non plus puisqu'ils ne sont pas images. Le Verbe de Dieu vient en personne, pour qu'en sa qualité d'Image de Dieu il pût recréer l'homme selon l'image. Cela ne pouvait se faire si la mort et la corruption ne disparaissaient pas ; il a donc convenablement pris un corps mortel pour y faire disparaître à jamais la mort et renouveler les hommes selon l'Image. On n'avait besoin pour cela que de l'Image du Père... le Verbe s'est partout déployé : en haut, en bas, dans la profondeur et la largeur ; en haut pour la création, en bas pour l'incarnation, dans la profondeur pour l'enfer, dans la largeur pour le monde ; tout est plein de la connaissance de Dieu.<sup>110</sup>

C'est donc la philanthropie et la bonté de Dieu qui sont à la base de l'incarnation. Pour Athanase, il est impossible de bâtir une théologie saine et recevable sans s'appuyer sur les grands moments de l'économie du salut : création, alliance, prophéties,

---

<sup>109</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Sur l'incarnation du Verbe*, 4-5.

<sup>110</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Sur l'incarnation du Verbe*, 13-16.

accomplissement. C'est pourquoi, la conviction qu'il veut transmettre aux fidèles est que l'incarnation ne peut être conçue en dehors de la promesse divine de salut de l'humanité. Dans cette perspective, l'évêque d'Alexandrie ne voit pas la chute de l'homme comme une fatalité mais comme une occasion pour l'homme d'expérimenter et de bénéficier de la philanthropie et de la bonté de Dieu :

S'il ne l'avait pas fait, nul motif de mettre en cause sa faiblesse ; mais l'ayant fait et créé dans l'être, il était tout à fait absurde de laisser périr ses œuvres, et surtout sous les yeux de leur auteur. Il ne convenait donc pas de laisser les hommes se faire entraîner par la corruption, parce que cela était inconvenant et indigne de la bonté de Dieu.<sup>111</sup>

Pour notre docteur, l'union du Verbe avec un corps humain est une véritable source de vie « où l'être de tout homme peut se renouveler comme dans une fontaine de jouvence »<sup>112</sup>. La démarche méthodologique d'Athanase est résumée par Kannengiesser<sup>113</sup> dans un double mouvement :

- des œuvres visibles et contingentes du Verbe créateur et Sauveur Athanase nous fait remonter au rapport invisible et nécessaire entre le Verbe et son Père, mais sans nous laisser pénétrer dans l'intime secret de ce lien constitutif de la divinité ;
- en sens inverse, à partir du Verbe, posé comme cette image dont l'égalité avec le Père est partout soulignée avec insistance, nous sommes introduits au plus intime de l'être humain, là où, dans la clarté du κατ' εἰκόνα originel, se réfléchit le rapport secret de tous les êtres à leur créateur.

Bref, à travers les motifs de l'incarnation, l'évêque alexandrin exprime sa pensée théologique fondamentale : seul le Verbe de Dieu était capable de nous donner l'immortalité comme bien définitif et nous redonner la connaissance du vrai Dieu. Ici se trouve la grande originalité d'Athanase.

### *c. Le Fils consubstantiel au Père*

Alexandre d'Alexandrie réagit le premier contre la doctrine d'Arius qu'il avait nommé curé de la grande paroisse de Baukalis. En 324, il réunit un synode dans la grande métropole et Arius est rejeté de la communion de l'Église. À Nicée, en 325, les pères conciliaires ne font que répéter et officialiser, si besoin était, l'excommunication d'Arius et de ses partisans. Pour exprimer la foi de l'Église en la divinité du Fils, le *Symbole de foi* composé à cette occasion « invente » un mot « ὁμοούσιος -

---

<sup>111</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Sur l'incarnation du Verbe*, o. c., 6, 9-10.

<sup>112</sup> CH. KANNENGIESSER, dans *Sur l'incarnation du Verbe*, o. c., p. 61.



consubstantiel ». Désormais, pour garder la communion de l'Église il faut croire que le Fils est consubstantiel au Père, c'est-à-dire de la même substance que lui. Ainsi, ayant une substance commune avec le Père, le Fils peut jouir de tous les attributs divins : éternité, gloire, toute-puissance, omniscience, etc. Dans l'esprit des nicéens, le mot ὁμοούσιος représente la marque même de la foi « orthodoxe ».

Cependant, le parti groupé autour d'Arius ne peut pas accepter cette « invention » du concile pour deux motifs : d'une part il s'agit d'un terme non-biblique, par conséquent il ne faut pas établir une théologie là-dessus, d'autre part, c'est un terme qui a attiré la condamnation de Sabellius lorsqu'il voulait voir dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit un seul Dieu mais plusieurs « modes » de manifestations de la divinité<sup>114</sup>. D'ailleurs ce terme divise les partisans d'Arius en trois groupes plus ou moins extrémistes :

- Basile d'Ancyre et ses disciples soutiennent que le Fils est seulement « semblable au Père » quant à l'essence. Ils utilisent le terme « ὁμοιούσιος » et on les appelle homéousiens.
- Acace de Césarée et son parti affirment simplement que le Fils est « semblable au Père selon les Écritures ». Ils font appel au terme « ὁμοίως » et on les appelle homéens.
- Eunome et ses partisans refusent toute ressemblance entre le Père et le Fils. Le Père et le Fils sont des substances totalement différentes. Ils adoptent le terme « ἀνόμοιος » et on les appelle anoméens. C'est l'arianisme pur<sup>115</sup>.

Or justement, le but du concile était d'éviter toutes ces « dérives ». Car si le Fils est Verbe, Sagesse, Image et Splendeur de Dieu, alors il doit lui être consubstantiel. Cela veut dire que le Fils est véritablement Dieu par nature comme le Père. Une fois devenu évêque, Athanase, s'appuyant sur l'Écriture et la tradition apostolique, démontre longuement les propriétés du Fils par l'énumération des similitudes avec le Père. Selon notre docteur, le Fils n'a rien de commun avec les créatures, au contraire il possède tous les biens du Père, c'est-à-dire qu'il est ὁμοούσιος au Père. Si le Fils avait, avec les créatures, une ressemblance et une parenté – συγγένειαν, il leur serait ὁμοούσιος. Mais, comme le Fils est, selon l'essence, étranger aux créatures – ἀλλότριος τῶν γενητῶν, le Verbe propre du Père, pas autre que lui, il s'ensuit qu'il est ὁμοούσιος au Père. De cette théologie d'Athanase sur l'ὁμοούσιος, le syllogisme suivant apparaît :

---

<sup>113</sup> Idem, p. 73.

<sup>114</sup> J. T. LIENHARD, « Basil of Caesarea, Marcellus of Ancyra and "Sabellius" », dans Church History, 58 (2), 1989, p. 157-167.

- Ceux-là sont consubstantiels qui se ressemblent et sont identiques entre eux ;
- Or, le Fils ressemble au Père et il lui est identique ;
- Donc, le Fils est consubstantiel au Père, par conséquent, il est Dieu véritable.

Même si le terme ἁμοούσιος est étranger à l'Écriture, il se trouve sous-jacent à certains textes portant sur la naissance du Fils dans notre monde par l'action de l'Esprit-Saint (cf. *Lc* 1, 26-31), la résurrection le troisième jour (cf. *Lc* 24, 112 ; *Mc* 16, 1-8 ; *Mt* 28, 1-9) et l'éternité du Verbe (cf. *Jn* 1, 1-14). Le vocabulaire biblique révèle à Athanase que le langage concernant le Fils est différent de celui concernant la création. Les deux verbes utilisés : « engendrer » et « créer » indiquent bien la relation filiale par nature existante chez le Fils et la relation de créature propre à l'humanité appelée à la divinisation grâce à l'incarnation du Verbe. Tous ces signes révèlent la consubstantialité du Fils au Père, encore faut-il donner son adhésion de foi :

S'il s'agissait d'un homme, il faudrait parler humainement de son verbe et de son fils ; s'il s'agit de Dieu qui a créé les hommes, il ne faut plus penser humainement, mais se lever au-dessus de cette nature. Tel est celui qui engendre, tel forcément est l'engendré ; tel donc est le Père du Verbe, tel est son Verbe. L'homme, engendré dans le temps, engendre à son tour dans le temps ; comme il vient du néant, son verbe a une fin et ne persiste point. Dieu n'est pas comme l'homme, l'Écriture le dit, il est l'être (cf. *Ex* 3, 14) et il existe toujours ; son Verbe est donc l'être et est éternellement avec le Père, comme la splendeur avec la lumière.<sup>116</sup>

Dans l'esprit d'Athanase défendre la consubstantialité du Fils affirmée à Nicée, c'est marquer l'identité dans la ressemblance de deux personnes distinctes. Il s'agit d'une unité spécifique de nature qui ne compromet pas la distinction numérique des personnes<sup>117</sup>. Deux textes bibliques sont utilisés par les Ariens. Le patriarche d'Alexandrie les reprend et les interprète en tenant compte de la tradition de l'Église. Tout d'abord *Proverbes* 8, 22 : *Le Seigneur me créa, commencement de ses œuvres vers ses voies*

Ils disent : le Verbe est une créature, mais il a appris comme d'un maître et d'un artisan à créer et ainsi il a servi d'aide à Dieu qui l'avait instruit. C'est ce qu'Astérius le sophiste, habile à nier le Christ a osé écrire, n'apercevant pas l'absurdité qui s'ensuit. Si en effet on peut apprendre à créer, qu'ils prennent garde qu'on ne vienne pas à dire que Dieu lui-même n'est pas créateur par nature, mais par science, de sorte qu'il peut cesser de l'être. De plus si la Sagesse de Dieu doit à l'enseignement l'art de créer, comment est-elle encore Sagesse, puisqu'elle demande des leçons ? ... Ici l'Écriture n'a pas voulu parler par la bouche de Salomon de la substance de la divinité du Verbe, ni de la génération éternelle et authentique par le Père, mais de son humanité et de son économie à notre égard. Ainsi n'a-t-il pas dit : "Je suis, ou je suis devenu

<sup>115</sup> H. M. GWATKIN, *The Arian Controversy*, AMS Press, New York 1979, p. 41-60.

<sup>116</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, CA II, 35, trad. F. Cavallera, o. c., p. 114.

<sup>117</sup> L. ROUGIER, « Le sens des termes οὐσία, ἁμοούσιος et ἁπόστασις dans les controverses trinitaires post-nicéennes » dans *Revue de l'histoire des religions*, t. 74 (1916) p. 61.

créature”, “mais il a créé”. Les créatures dont la substance est créée, méritent ce nom de créatures et le sont complètement ; le mot “créer” tout seul, ne se rapporte pas à la substance, ou à l’origine, mais indique autre chose sur le sujet en question et celui à qui s’applique ce mot “créer” n’est pas nécessairement créature par nature et par substance.<sup>118</sup>

Ensuite, *Philippiens 2, 6-10* : *C’est pourquoi Dieu l’a exalté et lui a fait don d’un nom...*

L’Apôtre écrit : *C’est pourquoi Dieu l’a exalté et lui a fait don d’un nom au-dessus de tout nom pour qu’au nom de Jésus tout genou fléchisse au ciel, sur la terre, dans les enfers...* Les Ariens ajoutent comme quelque chose de subtil : Si c’est pour cela qu’il a été exalté, a reçu en don et a été oint, il a reçu la récompense de sa volonté. Or agissant par la volonté, il est forcément de nature changeante. Eusèbe et Arius, non contents de le dire, ont osé l’écrire et leurs sectateurs n’hésitent pas à le répéter sur les places, sans savoir combien ce raisonnement est insensé. S’il a reçu en prix de sa volonté ce qu’il possédait et n’a possédé que parce qu’il a montré les œuvres d’un indigent, sa vertu et son progrès les lui ont valu et c’est à cause d’elles qu’on l’a dit Fils de Dieu... *Il a été exalté* ne signifie pas que la substance du Logos est exaltée ; elle a toujours été et est égale à Dieu, mais c’est l’exaltation de l’humanité. Cela n’est pas dit avant l’incarnation du Logos pour rendre évident que les mots *s’est humilié* et *exalté* s’appliquent à l’homme. Ce qui est abaissé peut être exalté et s’il s’est humilié en prenant la chair l’exaltation se rapporte au même fait.<sup>119</sup>

Il s’abaissa lui-même en notre faveur, pour qu’en son abaissement, ce soit plutôt nous qui puissions grandir. Mais notre croissance n’est rien de moins que de nous détacher des réalités sensibles et de devenir le Logos même.<sup>120</sup>

Ces textes montrent bien la manière dont Athanase entend faire de la théologie à partir des textes bibliques. À l’interprétation d’Arius et de ses partisans, l’alexandrin oppose une exégèse traditionnelle où les arguments théologiques décident de l’interprétation d’un verset biblique. Sa foi et son amour du Verbe de Dieu fait chair lui ont donné la profonde conviction qu’il n’a jamais cessé de transmettre : le Verbe est vrai Dieu et vrai homme et nous sommes les bénéficiaires de cette incarnation.

### 3. L’Esprit-Saint

Lorsqu’Athanase vit son troisième exil dans le désert en compagnie des moines, en 356-361, il reçoit une lettre de Sérapion, l’évêque de Thmuis, lui demandant des explications précises sur l’Esprit-Saint. Celui-ci lui signale qu’en Égypte, certains se sont certes séparés des Ariens et confessent la divinité du Fils, mais que ceux-ci ne peuvent se résoudre à accepter la divinité de l’Esprit-Saint. Ces gens sont appelés des

---

<sup>118</sup> ATHANASE D’ALEXANDRIE, CA II, 19 et 45, trad. F. Cavallera, o. c., p. 112 et 121.

<sup>119</sup> ATHANASE D’ALEXANDRIE, CA I, 37, et 41, trad. Cavallera, o. c., p. 134-135 et 138-139.

<sup>120</sup> ATHANASE D’ALEXANDRIE, CA III, 52, trad. Kannengiesser, *Athanase d’Alexandrie évêque et écrivain*, o. c., p. 355.

« tropiques » ou « pneumatomaques ». Athanase prend alors sa plume et écrit les fameuses *Lettres à Sérapion sur le divinité du Saint-Esprit*<sup>121</sup>.

Dans ces lettres, il interroge les Tropiques sur la manière dont ils conçoivent l'unité du Père et du Fils et il leur reproche de dire de l'Esprit Saint qu'il est une créature alors qu'il est l'Esprit de la Trinité ? En exigeant d'eux une conception cohérente de la divinité, ou entièrement divine, ou entièrement créée, il met en évidence le point faible de leur doctrine où la divinité devient un mélange de divin et de créé.

Cette théorie, ils l'ont forgée pour deux raisons. La première, c'est qu'ils font un usage fréquent du mot « trope » comme étant une clé leur permettant de lire correctement la Bible. C'est à cause de cela qu'Athanase les appelle des « Tropiques » : « ils donnaient comme des “tropes”, écrit J. Lebon, c'est-à-dire, des figures des mots, des manières de parler, certains termes des Écritures afin d'y trouver, grâce à ce procédé d'interprétation, des arguments pour leur doctrine, ou d'éluder par le même moyen les arguments de la doctrine orthodoxe »<sup>122</sup>. L'utilisation de ces « tropes » permettait aux hérétiques de reconnaître l'Esprit-Saint comme créature en deux textes bibliques. En *Amos 4, 13* : *Car voici celui qui a formé les montagnes et créé le vent (πνεῦμα), et qui fait connaître à l'homme ses pensées, et en I Timothée 5, 21* : *Je te conjure devant Dieu, devant Jésus-Christ, et devant les anges élus (ἄγγέλων) d'observer ces choses sans prévention, et de ne rien faire par faveur. Dans le premier texte ils traduisent πνεῦμα par Esprit, alors qu'il s'agit du vent, et dans le second ils comprennent ἄγγέλων comme étant la troisième personne de la Trinité parce qu'elle se situe après le Père et le Fils, alors qu'il s'agit des messagers de Dieu. La seconde raison, c'est qu'ils réduisent le mystère divin à des connaissances et des attitudes humaines. Athanase intervient pour leur dire, comme il l'avait fait pour les Ariens, que la divinité ne peut pas être conçue avec les catégories de pensée que l'on a coutume d'appliquer aux êtres créés.*

Ainsi, dans les *Lettres à Sérapion*, notre docteur formule contre cette nouvelle vague doctrinale qui secoue l'Église d'Égypte trois griefs précis :

- ils inventent ce qui n'est pas dans les Écritures ;
- ils manifestent une curiosité indiscrete vis-à-vis du mystère de la divinité ;
- ils nient ce qu'ils ne peuvent concevoir d'après leur logique et leur raisonnement humain.

---

<sup>121</sup> La tradition manuscrite compte quatre Lettres d'Athanase à Sérapion sur la divinité de l'Esprit-Saint. Cependant, l'édition de Monfaucon ne sépare pas la IIe de la IIIe lettre qui a l'origine n'en faisaient qu'une. Dans la première partie (lettre II) l'auteur résume sa doctrine christologique pour mieux situer le problème des tropiques, et dans la seconde partie (lettre III) il s'acquiesce de la demande faite par Sérapion de résumer la première lettre (cf. J. Lebon, o. c., p. 31-32).

Et parce qu'ils sortent comme argumentation des textes bibliques, Athanase reprend les mêmes textes pour leur montrer la fausseté d'interprétation et l'erreur dans laquelle ils se noient s'ils n'acceptent pas la foi traditionnelle de l'Église qui donne le baptême au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit (Cf. Mt 28, 18-19) :

Voici ce que dit Athanase à propos d'Amos 4, 13 :

Eh bien, le texte d'Amos, vous l'avez lu ! ... le terme employé par le prophète, vous ne l'interprétez pas, mais dès que vous avez entendu le terme πνεῦμα, vous avez pensé que l'Esprit-Saint était une créature ! ... Or la parole du prophète ne vise pas le Saint-Esprit, mais mentionne simplement un πνεῦμα. Comment donc, alors qu'il y a dans les Écritures, une très grande diversité quant aux πνεῦματα, et que ce terme peut avoir (ici) sa signification spéciale correcte, vous, en disputeurs ou en hommes infectés par la morsure du serpent arien, pensez-vous que c'est Esprit-Saint qui est désigné par Amos, pour ne songer qu'à le croire créature. Dites-nous donc si, en quelque endroit de la divine Écriture, vous trouvez le Saint-Esprit appelé simplement pneu'ma, sans addition des mots, soit « de Dieu, soit « du Père », soit « le mien », soit « du Christ même et du Fils », soit « (donné) par moi », c'est-à-dire, par Dieu, ou bien (sans addition de) l'article, en sorte qu'il soit dit, non pas simplement « esprit », mais bien « l'Esprit, ou encore « cet Esprit même », ou « (l'Esprit) Consolateur », ou « (l'Esprit) de Vérité »... Bref, sans l'article ou l'addition susdite, jamais l'Esprit-Saint n'est marqué.<sup>123</sup>

Et à propos de 1 Timothée 5, 21 :

Pour eux, ils disent, que puisque (Paul) a cité Dieu et le Christ et ensuite les anges, l'Esprit est nécessairement compté parmi les anges, et de leur rang lui aussi, et (n'est) (qu'un) ange supérieur aux autres. Tout d'abord, cette invention appartient à l'impiété de Valentin, et ces gens n'ont pas pu cacher qu'ils adoptent son langage, car il a dit que lorsque le Paraclet fut envoyé, les anges de même âge furent envoyés avec lui, ni non plus qu'après avoir rabaissé l'Esprit parmi les anges, ils rangent (ces derniers avec lui) dans la Trinité. Car si, comme ils le pensent, les anges prennent place après le Père et le Fils, les anges appartiennent évidemment à la Trinité ; ils ne sont plus des « esprits serviteurs envoyés pour le ministère » (cf. Hb 1, 14) ; ils ne sont plus sanctifiés, mais ils seraient plutôt sanctificateurs des autres. Pourquoi donc la folie extrême de ces gens ? Encore une fois, en quel endroit des Écritures ont-ils trouvé l'Esprit appelé ange ? Il faut bien que je redise ce que j'ai déjà dit. Il a été appelé Consolateur, Esprit de filiation par adoption, Esprit de sanctification, Esprit de Dieu, Esprit du Christ.<sup>124</sup>

En donnant une interprétation traditionnelle de ces deux textes bibliques, Athanase entend se situer en porte-à-faux avec la doctrine des tropiques qui ne veulent pas reconnaître l'esprit arien qui les anime. Cependant, tout en affirmant haut et fort que l'Esprit-Saint n'a rien d'une créature, et tout en lui accordant tous les attributs divins y compris la consubstantialité avec le Père et le Fils, l'évêque d'Alexandrie ne nomme jamais l'Esprit-Saint Dieu. Il faut attendre Grégoire de Nazianze pour que la divinité du Saint-Esprit soit explicitement affirmée.

Quant à la procession de l'Esprit, Athanase doit aussi répondre aux blasphèmes des pneumatomaques. Pour eux, dire que l'Esprit vient du Père, cela signifie qu'il est

---

<sup>122</sup> J. LEBON, id., p. 42.

<sup>123</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Lettres à Sérapion*, I, 3-4.

<sup>124</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Lettres à Sérapion*, I, 10-11.

engendré comme le Fils, et qu'il est donc frère du Fils. Si l'Esprit vient du Fils, il est alors fils du Fils et petit-fils du Père. La réponse de notre docteur est de leur montrer que l'origine de l'Esprit ne peut être une génération. Par conséquent, l'Esprit n'est engendré ni du Père ni du Fils, car dans une génération il n'y a que des relations de père à fils. Dans la IV<sup>e</sup> *Lettre à Sérapion*, l'alexandrin décrit, à l'aide de l'Écriture et de la tradition grecque la dérivation réelle de la substance divine du Père par le Fils dans l'Esprit mais il avoue en toute simplicité qu'il n'en connaît pas le nom :

Il suffit de savoir que l'Esprit n'est ni créature, ni compté parmi les œuvres : en effet, rien d'étranger n'est mêlé à la Trinité, mais elle est indivise et semblable à elle-même. Cela suffit aux fidèles ; c'est jusque-là que parvient la connaissance humaine, jusque-là que les chérubins étendent le voile de leurs ailes. Qui cherche et veut scruter davantage ne tient pas compte de celui qui dit : « Ne sois pas habile à l'excès, de peur que tu ne sois pas frappé de stupeur » <sup>125</sup>

Ce que nous pouvons dire du mystère de la procession de l'Esprit-Saint, c'est seulement ce qu'il a voulu nous dire lui-même, car c'est lui qui a dicté les Écritures. Pour l'instant, Athanase peut affirmer, sans craindre de se tromper ou de fausser les textes inspirés, que l'Esprit-Saint vient du Père par le Fils en une dérivation réelle et naturelle qui n'est pas une génération.

#### 4. La Trinité

Quelle théologie de la Trinité pouvons-nous dégager après avoir vu brièvement l'essentiel de sa pensée sur les trois personnes divines ? Athanase reconnaît souvent que le langage humain est bien pauvre pour exprimer toute la richesse d'un si grand mystère. La plupart du temps l'évêque alexandrin parle des rapports du Père et du Fils sans mentionner l'Esprit-Saint. Cependant, il est présent dans son esprit parce qu'il parle de la Trinité. D'ailleurs, les Pères grecs voient entre le Fils et l'Esprit les mêmes rapports qu'entre le Père et le Fils, sauf la génération. L'Esprit Saint est l'image du Fils comme le Fils est l'Image du Père. Affirmer que l'Esprit est l'Image du Fils signifie que l'Esprit reçoit la divinité par une dérivation naturelle et directe du Fils sans que celui-ci perde la dépendance immédiate du Père. Contre les pneumatomaques, Athanase affirme que l'Esprit n'est pas engendré par le Fils comme lui-même est engendré par le Père, mais il contribue en commun accord avec le Père à la procession de l'Esprit qui est l'Image de l'Image sans être le Fils du Fils ou le petit-fils du Père. Ces relations

---

<sup>125</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Lettres à Sérapion*, I, 17.

d'origine unissent les personnes divines en les rendant inséparables les unes des autres au plan de la substance et leur donne l'originalité d'une personnalité au sein de la Trinité. Le Père, le Fils et l'Esprit-Saint forment une seule divinité éternelle et consubstantielle, égale en honneur et en gloire.

Sans entrer dans la querelle philosophique et épistémologique des mots « nature », « substance », « hypostase », « personne », qui ont jeté les bases de la théologie trinitaire au IV<sup>e</sup> siècle, notre docteur veut, avant tout, donner une catéchèse compréhensible pour ses fidèles sur la Trinité. Le conseil qu'il laisse aux chrétiens est d'éviter les calomnies et les blasphèmes des Ariens et des Tropiques qui acceptent du créé dans la Trinité créée :

Si le Verbe ne coexiste pas éternellement avec le Père, il n'y a pas de Trinité éternelle. Il y a eu d'abord monade et, par accroissement plus tard la Trinité. Ainsi, avec le temps, selon leur opinion, s'accrut et se constitua la connaissance de la théologie (θεολογία). De même si le Fils n'est pas engendré en propre de la substance du Père, mais est issu du néant ; il y eut un temps où n'existait pas la Trinité, mais seulement la monade. La Trinité est ainsi tantôt incomplète, tantôt complète ; incomplète avant la production du Fils, complète après... Chose pire, la Trinité se trouve être dissemblable en elle-même, composée de natures et de substances étrangères et sans rapport, ce qui revient à dire que la Trinité dans sa formation est produite... La Trinité n'est pas produite mais éternelle ; unique est la divinité dans la Trinité, unique la gloire de la Sainte Trinité.<sup>126</sup>

La grandeur de la foi chrétienne consiste à faire confiance à la parole de Jésus qui ordonna à ses Apôtres d'aller et de baptiser au nom du Père et du Fils et du saint Esprit (cf. Mt 28, 18-19) et aucunement au nom du Créateur et de la créature :

Il y a donc une Trinité sainte et parfaite, reconnue comme Dieu dans le Père et le Fils et le Saint-Esprit ; elle ne comprend rien d'étranger, rien qui lui soit mêlé de l'extérieur ; elle n'est pas constituée de créateur et de créé, mais elle est tout entière vertu créatrice et productrice ; elle est semblable à elle-même, indivisible par sa nature, et unique en son efficence. En effet, le Père fait toutes choses par le Verbe dans l'Esprit, et c'est ainsi que l'unité de la Sainte Trinité est sauvegardée, ainsi que, dans l'Église, est annoncé un (seul) Dieu, (« qui est) au-dessus de tout et (agit) par tous et (est) en tous » : « au-dessus de tous » comme Père, comme principe et source, « par tous » par le Verbe, « en tous » dans l'Esprit-Saint.<sup>127</sup>

Athanase aime parler du grand mystère trinitaire en utilisant des images de la vie quotidienne (la source, la lumière, la filiation). Le docteur alexandrin est conscient que Dieu échappe toujours à notre compréhension. S'il utilise ces analogies, c'est pour édifier la foi et faire grandir en ses auditeurs la piété envers le Dieu trine :

Le Père étant la source et le Fils étant appelé fleuve, on dit que nous buvons l'Esprit. Car il a été écrit : Tous nous avons été abreuvés d'un seul Esprit » (1 Co 12, 13). Mais, abreuvés de l'Esprit, nous buvons le Christ, car : « ils buvaient à un rocher spirituel qui le suivait. Or, ce rocher, c'était le Christ »<sup>128</sup>

---

<sup>126</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, CA I, 17.

<sup>127</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, Lettres à Sérapion, I, 28.

<sup>128</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, Lettres à Sérapion, I, 19.

Le Père étant donc la lumière et le Fils étant son éclat..., on peut voir aussi, dans le Fils, l'Esprit par lequel nous sommes illuminés.<sup>129</sup>

Alors que le Christ est le vrai Fils, nous, en recevant l'Esprit, nous sommes faits fils : « car ce n'est pas un esprit d'esclavage que vous avez reçu, pour (retomber dans) la crainte, mais c'est l'Esprit de fils par adoption que vous avez reçu » (Ro 8, 15). Mais, faits fils par l'Esprit, il est clair que c'est dans le Christ que nous sommes appelés enfants de Dieu, car : « Quant à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu » (Jn 1, 12).<sup>130</sup>

Ces réflexions sur la théologie trinitaire chez Athanase d'Alexandrie nous ont fait pénétrer un peu plus l'âme et le cœur du pasteur qui a marqué à jamais le quatrième siècle au point que les historiens parlent même du « siècle d'Athanase »<sup>131</sup>. Notre habileté à appeler Dieu « Père » est due à la présence du Verbe et, par suite, de l'Esprit à l'intérieur de nous. Quand les Apôtres demandent à Jésus de leur apprendre à prier, il leur donne cette prière, devenue la prière par excellence des chrétiens : *Notre Père*. Du point de vue d'Athanase, il est essentiel pour tout homme que le don de l'Esprit-Saint et l'unité avec le Père et le Fils transforme notre relation à Dieu et fasse de nous ses fils d'adoption appelés au salut et à la vie bienheureuse au sein de la Trinité.

Avant de conclure, voici une représentation schématique des débats trinitaires au IV<sup>e</sup> siècle. Elle veut essayer de rendre compte des représentations qui, de fait, marquaient les spéculations théologiques de l'époque. Les théologiens n'étaient pas encore capables de dire l'égalité et la divinité des trois personnes de la Trinité. Arius, ses disciples, tout comme les Tropiques s'exprimaient à partir d'un schéma créateur/créatures. Athanase préfère évidemment s'exprimer en termes de Père et de Fils. Nous assistons ainsi à la confrontation de deux visions du monde.

---

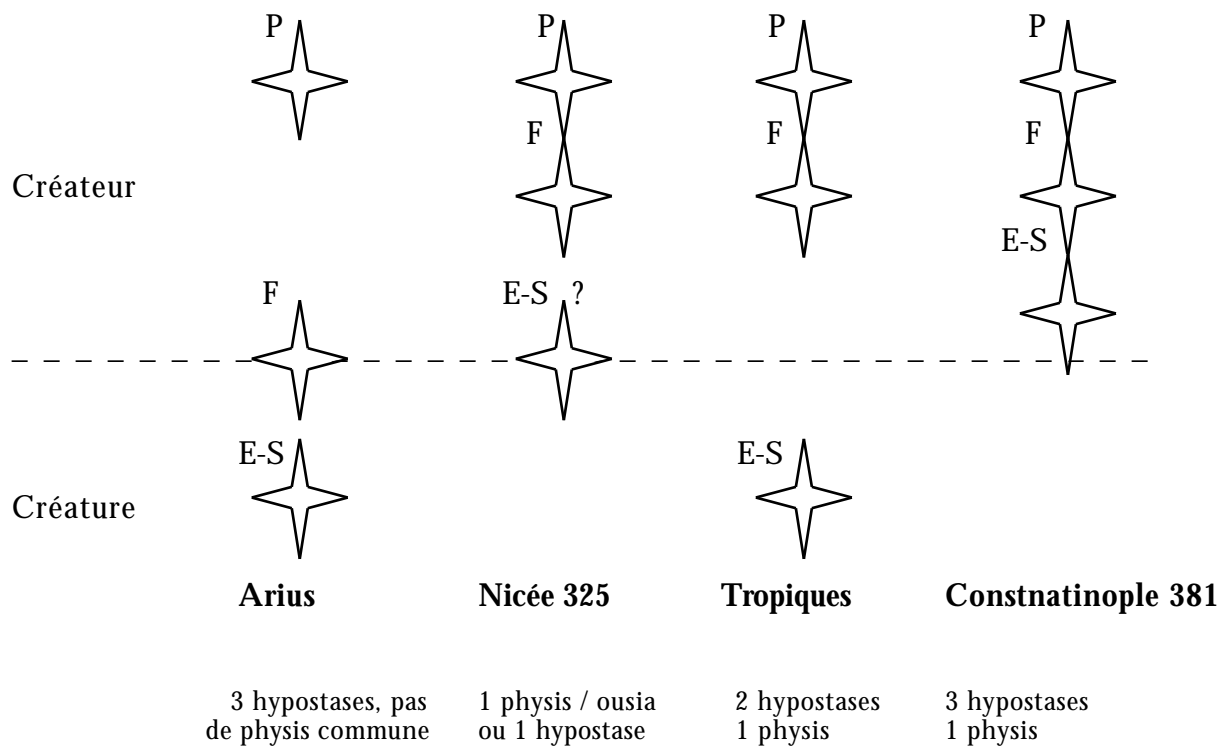
<sup>129</sup> Ibid., I, 19.

<sup>130</sup> Ibid., I, 19.

<sup>131</sup> CH. KANNENGISSER, *Le Verbe de Dieu chez Athanase d'Alexandrie*, o. c., p. 23.



« Triunité » : Père – Fils – Saint-Esprit<sup>132</sup>



## CONCLUSION

Athanase d'Alexandrie n'est pas un théologien systématique de la taille de Clément ou d'Origène. Il n'invente rien en matière de théologie. Son grand mérite est d'avoir su se montrer un pasteur soucieux de la foi de son peuple auquel il veut transmettre ses convictions concernant le Christ, le Logos de Dieu fait chair, convictions fondées sur les données de la révélation et de la tradition de l'Église. Sa pensée est profonde et ses affirmations sublimes. Athanase, tout en exaltant Dieu qui prend visage humain par l'incarnation, fait accéder son auditeur aux réalités chrétiennes en l'invitant à emprunter, à la suite du Christ, la voie de l'humilité, chemin obligatoire pour tout fidèle qui veut accéder aux réalités d'en haut : la contemplation du Dieu véritable, l'incorruptibilité et l'immortalité.

Ce cours sur Athanase le Grand, un théologien amoureux du Verbe incarné, a voulu introduire dans les vives discussions théologiques du IV<sup>e</sup> siècle. Elles touchent le

---

<sup>132</sup>Christianity: essence, genius, nature, New York 1995, p. 299 (trad. John Bowden, Christentum : Wesen und

mystère central de la foi chrétienne, celui qui fait son originalité : la Trinité. La conviction que nous en retirons est qu'Athanase, à travers ses écrits, sa catéchèse, ses homélies, se plaît à présenter le mystère de la Trinité divine à l'aide d'analogies et d'images toujours neuves et parlantes qui montrent à quel point Dieu aime l'humanité. Athanase élabore sa pensée théologique en se conformant à la foi de l'Église signée à Nicée. Sa foi et sa piété, de même que son amour pour le Christ et sa conscience de pasteur nommé par Dieu, lui ont donné une profonde conviction qu'il n'a jamais cessé de transmettre : le Verbe est vrai homme et vrai Dieu. Pour accomplir son plan de salut, et pour nous introduire à la filiation divine, Dieu n'a pas hésité à envoyer son Fils dans le monde de sorte que « le Verbe s'est fait lui-même homme pour que nous soyons faits Dieu »<sup>133</sup>.

---

Geschichte, Munich 1994).

<sup>133</sup> ATHANASE D'ALEXANDRIE, *Sur l'incarnation du Verbe*, 54, 3.

## CONDITIONS D'UTILISATION

Cet écrit est un produit non-commercial. Son utilisation est gratuite.

Tout utilisateur est cependant invité, selon le principe de l'échange des savoirs, à adresser à l'auteur un de ses articles ou livres (ou disques ou logiciels). Il peut aussi contribuer à l'enrichissement du site en proposant un article, un cours, une monographie, pour publication sur [www.patristique.org](http://www.patristique.org). Celui-ci sera mis en ligne (en partie ou en totalité) après validation par l'équipe d'animation du site.

Si vous n'avez rien publié, une carte postale électronique fera l'affaire. Cette attention récompensera les auteurs de leurs efforts et les encouragera à perfectionner leur site.

Toute utilisation commerciale de ce texte, sous quelque forme que ce soit, suppose le consentement express et écrit de l'auteur.

Ce texte reste la propriété de son auteur. Il peut être cité et utilisé dans la mesure où la citation et l'utilisation obéissent aux règles générales en usage pour la rédaction de travaux universitaires.

© [www.patristique.org](http://www.patristique.org) - Luc Fritz 12 / 2003

**J'accepte**

**Je refuse**